

Rapport d'investissement responsable 2025



Table des matières

Messages de la direction 3

Faits saillants et réalisations 6

Approches en investissement responsable 10

Grands thèmes de durabilité 14

Intégration ESG 19

Intendance et collaboration 27

Stratégies durables 36

Décarbonation 39

À propos de DGIA 41

Études de cas 43

Glossaire des acronymes 50

Messages de la direction



« Si les entreprises reculent sur leurs engagements en raison du contexte politique et réglementaire incertain, les risques ESG ne feront que s'amplifier. Les nombreux replis observés (réglementation, engagement, divulgation) rendent nos efforts en investissement responsable (IR) encore plus pertinents. Dans un environnement en constant changement, notre travail d'analyse demeure le même : comprendre les effets des enjeux ESG, qu'ils soient positifs ou négatifs, et continuer de gérer nos portefeuilles en conséquence. »

Nicolas Richard

Chef des affaires au Canada & Royaume-Uni



Isabelle Laprise

Directrice générale et cheffe,
Investissement responsable

Avancer avec pragmatisme et conviction dans un contexte exigeant

L'année 2025 a mis à l'épreuve les acteurs de la finance durable. Entre reculs réglementaires, incertitudes commerciales et tensions géopolitiques, le contexte n'a pas été de tout repos. Ces défis ont complexifié la réalisation de notre travail et contribué à réduire l'intérêt général pour les considérations ESG. Face à ce contexte, nous avons continué d'avancer, portés par la conviction que les enjeux de durabilité qui touchent nos entreprises en portefeuille, eux, ne reculent pas.

DES FONDATIONS SOLIDES FACE AUX VENTS CONTRAIRES

Les défis conjoncturels ne font pas disparaître les risques liés à la durabilité. Les thématiques qui guident nos travaux demeurent pertinentes et nos convictions en matière d'IR sont intactes, car l'intégration des facteurs ESG est essentielle à la gestion des risques et à l'identification des opportunités dans nos portefeuilles.

Nous continuons de collaborer étroitement avec nos partenaires internes et externes pour faire avancer la recherche en IR, notamment sur le thème des changements climatiques. Ce thème demeure particulièrement important pour nos clients ayant adopté des cibles, en plus de représenter un risque systémique ayant le potentiel d'entraîner des répercussions importantes sur les opérations des entreprises et les communautés dans lesquelles elles évoluent. Les plus récentes données du programme Copernicus sur les changements climatiques sont éloquentes : combinées,

les températures moyennes des trois dernières années (2023 à 2025) ont dépassé de plus de 1,5 °C le niveau préindustriel, une première sur trois années consécutives.

Au-delà des turbulences conjoncturelles, nous observons les signes d'une évolution encourageante. Malgré une période marquée par la polarisation du débat et l'incertitude réglementaire, l'application des approches en IR par les gestionnaires d'actifs se clarifie et l'intérêt d'approfondir la compréhension des enjeux sous-jacents s'accroît, notamment à l'égard de la gestion des risques et de la résilience des portefeuilles.

Deux autres tendances influencent nos travaux et méritent d'être soulignées : la montée des attentes autour de l'intelligence artificielle (IA) responsable et le renforcement des obligations de divulgation climatique pour les institutions financières (banques et assureurs), dans un contexte où les données ne sont pas réglementées, ou ne le sont que très peu.

UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS STRUCTURANTES

En 2025, l'expertise en IR de DGIA a continué de rayonner et de se renforcer grâce à notre collaboration étroite et continue avec les équipes de placement, nos discussions avec les entreprises, nos participations à des conférences, panels et groupes d'experts, ainsi que par une présence soutenue au sein des discussions visant les besoins de financement liés à la transition climatique.

D'ailleurs, nous sommes très fiers que la stratégie Actions mondiales ESG systématique de DGIA ait été sélectionnée par Investi afin d'intégrer le volet Actions de sa plateforme. Investi est une initiative d'Innocap et de Finance Montréal visant à accélérer la croissance et à faire rayonner les solutions en finance durable. Notre sélection, qui a fait suite à une vérification diligente rigoureuse, s'appuie sur la profondeur de notre recherche en IR, la robustesse de notre processus d'investissement et notre capacité d'innovation.

Sur le plan des expertises, nous avons renforcé nos capacités à mettre en œuvre les cibles de décarbonation de nos clients et les nouvelles exigences réglementaires de divulgation climatique. Notre équipe a lancé des travaux afin de se doter d'un cadre d'analyse en matière d'IA responsable. Nous avons également développé un outil de vigilance accrue en lien avec les zones de conflits, afin de mieux cartographier l'exposition des portefeuilles aux enjeux géopolitiques et de mieux identifier et gérer les risques liés aux violations des droits de la personne dans les régions concernées.

L'année 2025 a aussi été marquée par la création du Sous-comité IR de DGIA, que j'ai l'honneur de piloter et qui rassemble des représentants de plusieurs équipes, incluant des gestionnaires de portefeuille, des membres de mon équipe et des responsables des relations clients. Ce sous-comité, qui relève du Comité de direction, assure désormais un canal officiel de collaboration et d'échange sur les sujets importants: tendances, outils, produits et solutions, intendance et bien plus encore. Je tiens à remercier l'ensemble des équipes et partenaires internes pour leur engagement soutenu dans un contexte particulièrement exigeant.

Je suis convaincue qu'après la période complexe et polarisée que traverse l'IR, les organisations qui auront maintenu rigueur, adaptabilité et innovation seront les mieux positionnées pour la prochaine phase.

En 2026, un nouveau chantier d'envergure nous attend: l'intégration de nos activités de gestion d'actifs avec celles de Guardian Capital Group Limited, qui fera de cette nouvelle entité une organisation multijuridictionnelle et appellera une adaptation de notre démarche en IR. Nous abordons cette étape avec la détermination de maintenir les intérêts de nos clients actuels et futurs au premier plan.

Bonne lecture!





Faits saillants et réalisations

2025 en chiffres

2,3 G\$

investis en infrastructures liées aux énergies renouvelables

258

dialogues avec des entreprises sur des enjeux ESG

15

prises de parole en IR

11

professionnels affectés exclusivement à l'IR

3,4 G\$

investis en obligations durables

3 588

assemblées d'actionnaires au cours desquelles nous avons exercé nos droits de vote

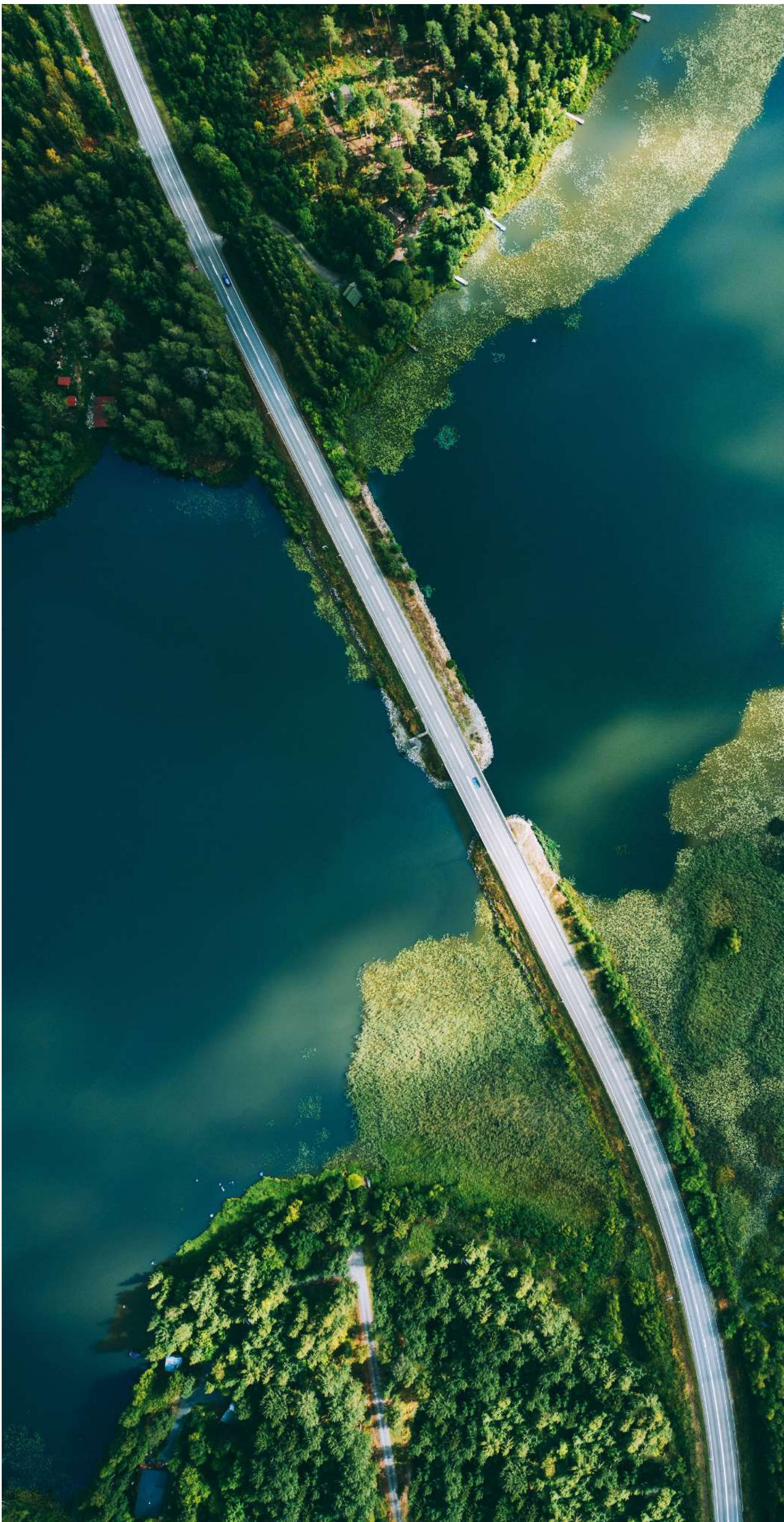
84 %

Score GRESB obtenu pour notre portefeuille d'investissements immobiliers directs

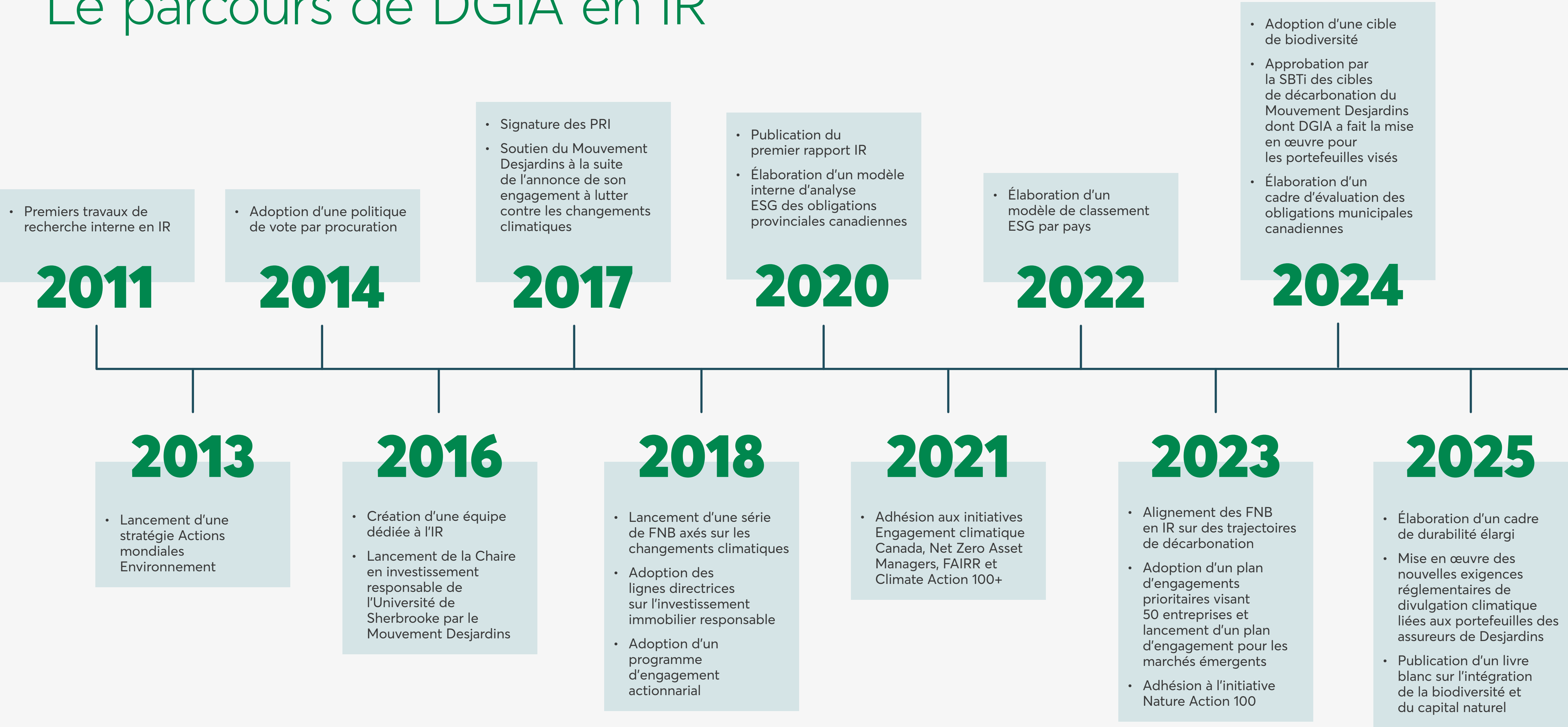
Réalisations clés en 2025

- Élaboration d'un cadre de durabilité élargi
- Création du Sous-comité IR relevant du Comité de direction DGIA
- Mise à jour de la Politique en IR de DGIA
- Mise en œuvre des nouvelles exigences réglementaires de divulgation climatique¹ liées aux portefeuilles d'investissement des assureurs de Desjardins
- Publication d'un livre blanc sur l'intégration de la biodiversité et du capital naturel dans nos pratiques d'investissement
- Obtention de résultats supérieurs à la médiane au questionnaire PRI 2025, incluant des scores dépassant 90 % dans six des neuf catégories pour lesquelles DGIA a été évaluée
- Développement d'un outil visant à mieux cartographier l'exposition des portefeuilles aux enjeux géopolitiques et de mieux gérer les risques liés aux violations des droits de la personne dans les régions concernées

¹ La Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).



Le parcours de DGIA en IR





Approches en investissement responsable

Des approches pragmatiques et intégrées

Chez DGIA, la rigueur financière et la mise en œuvre des approches en IR relèvent d'une même logique.

NOS CONVICTIONS

L'IR fait partie intégrante de notre devoir fiduciaire.

La prise en considération des facteurs ESG dans l'analyse, la sélection et le suivi des placements fait partie de notre mandat en tant que gestionnaire d'actifs.

Notre approche doit miser sur l'action et l'innovation.

Pour innover, il est essentiel d'agir en se basant sur des faits et en s'appuyant sur un processus de recherche exhaustif.

L'intendance est une pratique essentielle.

Les dialogues et les votes sont des leviers d'influence menant à l'adoption de meilleures pratiques, ce qui peut se traduire par un meilleur rapport risque-rendement.

Une performance durable requiert une vision à long terme.

Une vision d'IR orientée vers le long terme nous permet de travailler dans une optique de durabilité.

DES CONVICTIONS À LA PRATIQUE

La mise en œuvre des pratiques d'IR s'articule autour de plusieurs approches complémentaires, telles que l'intégration ESG, le vote par procuration, le dialogue, le filtrage négatif ou positif, les considérations thématiques et les objectifs ESG spécifiques comme la décarbonation.

Nous combinons stratégiquement des actions pré- et post-investissement, en fonction des mandats que nous confient nos clients. En amont, la vision de gestion de portefeuille se veut globale, pragmatique et orientée vers la pertinence. Il ne s'agit pas de systématiquement superposer des critères supplémentaires à l'analyse financière, mais bien d'enrichir cette dernière d'une compréhension plus complète des risques et des occasions propres à chaque émetteur et à chaque secteur. En aval, notre approche d'engagement et l'exercice rigoureux des droits de vote ciblent les bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise, la matérialité financière des émetteurs et nos thèmes prioritaires. Ces travaux sont complétés par une participation active à divers travaux de recherche et initiatives collaboratives afin de rester à la fine pointe de l'expertise sur les enjeux clés et la manière dont ils influencent nos investissement.

Cette démarche intégrée nous permet d'assurer un processus complet et d'agir avec cohérence. Il nous permet également de mieux gérer les risques et de saisir des opportunités dans toutes les classes d'actifs, de façon à accroître le potentiel de rendement à long terme des portefeuilles.



Notre gouvernance

Nos convictions en matière d'IR et de l'importance qu'il faut lui accorder sont profondément ancrées au sein de notre organisation. DGIA s'est engagée à promouvoir ses convictions à l'interne en s'appuyant sur une structure de gouvernance où l'IR fait partie intégrante des fonctions du comité de direction, et où les rôles et responsabilités des sous-comités et des équipes sont clairement définis. Par une intégration transversale des responsabilités, nous assurons la mise en œuvre de notre plan d'action, le développement et le partage des connaissances, ainsi que la mobilisation des parties prenantes. Bien que DGIA dispose d'une équipe spécialisée en IR, l'intégration de ces pratiques dans la gestion de portefeuille est une responsabilité partagée par tous nos employés.

Rôles et responsabilités en IR chez DGIA



Notre équipe IR dédiée

L'équipe IR de DGIA se distingue par ses capacités à innover et à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des équipes de placement. Dédiée exclusivement à l'IR, elle réunit des professionnels issus de domaines variés: finance, actuariat, ingénierie, développement durable, changements climatiques, environnement, droits de la personne, gouvernance, engagement actionnarial, science des données ESG, etc. Ce savoir-faire collectif lui permet de répondre avec précision aux besoins des clients et de proposer des solutions adaptées aux réalités du marché.

En surveillant les enjeux ESG en continu, l'équipe travaille en synergie avec les analystes financiers et gestionnaires de portefeuille afin que nos processus et solutions d'investissement intègrent les pratiques de l'IR. Ses membres cultivent des liens solides avec l'écosystème de la finance durable et assurent un partage des connaissances avec leurs collègues et partenaires internes et externes. Leurs efforts se déploient selon quatre responsabilités:

- Mettre en œuvre les approches en IR dans les placements
- Propulser l'innovation et l'expertise en IR à travers nos solutions et nos collaborations
- Soutenir la décarbonation des portefeuilles de nos clients ayant des cibles
- Exercer un leadership éclairé



Isabelle Laprise, CFA, FSA
Credential Holder (SASB)
Directrice générale et cheffe,
Investissement responsable



Kim Desmarais^{*}, M. Sc., FSA
Credential Holder (SASB)
Conseillère principale, Stratégie de
produits, Investissement responsable



Geneviève Grenon, M. Sc., Ph. D.
Conseillère principale, Investissement
responsable Marchés privés



Philippe Laforest, M. Sc., CFA
Conseiller principal,
Investissement responsable



Oumayma Ouzane^{*}, M. Ing.
Conseillère principale,
Investissement responsable



Lila Roumane, MBA
Conseillère principale,
Investissement responsable



Jonathan Dallaire-Gauthier
Conseiller, Investissement responsable



Daksha Govind, M. Fin.
Conseillère principale,
Investissement responsable



Catherine Jacques-Brissette,
ASA, AICA
Conseillère principale,
Investissement responsable



Véronique Marchetti, CFA
Conseillère principale,
Investissement responsable



Pierre-Alexandre Renaud^{**},
M. Sc., CFA
Conseiller principal,
Investissement responsable

^{*} Membre de l'équipe ayant complété le certificat en investissement durable du CFA Institute

^{**} Membre de l'équipe ayant complété le certificat en investissement durable du CFA Institute ainsi que celui en risque, évaluation et investissement liés au climat

Aligner nos actions sur 4 thématiques structurantes

Chez DGIA, nous reconnaissons que le modèle économique actuel est confronté à des défis structurels majeurs auxquels font ou feront face les entreprises: changements climatiques, déclin de la biodiversité, inégalités persistantes et gouvernance d'entreprise en évolution. À long terme, ces enjeux interconnectés représentent des risques systémiques pour les portefeuilles, tout en créant des opportunités d'investissement dans les secteurs et les entreprises qui font partie de la solution.

Afin d'assurer la cohérence de nos activités, nous avons regroupé nos priorités sous quatre grands thèmes de durabilité basés sur diverses études de matérialité sectorielle. Ces thèmes, qui sont demeurés inchangés en 2025, nous permettent de concentrer nos efforts et nos ressources sur des thématiques transversales ayant le plus fort potentiel de transformation.

Ces quatre thèmes continuent de guider nos analyses ESG, d'orienter nos démarches d'engagement auprès des émetteurs et d'alimenter à la fois nos travaux de recherche et la conception de nouvelles solutions pour nos clients. En harmonisant ainsi nos actions sur des enjeux mondiaux identifiés comme critiques, nous contribuons à renforcer la résilience des entreprises à ces enjeux lorsque cela est approprié. Cette démarche ne relève pas seulement d'une conviction, mais d'une réalité économique: les entreprises qui prospèrent tout en prenant en considération les grands défis de notre temps seront mieux positionnées dans un monde en évolution.

4 grands thèmes de durabilité pour une transformation durable de l'économie

**SOUTENIR LA
TRANSITION VERS UNE
ÉCONOMIE SOBRE
EN CARBONE**

**PROTÉGER
LA BIODIVERSITÉ ET
LE CAPITAL NATUREL**

**CONSTRUIRE
UNE ÉCONOMIE JUSTE,
ÉQUITABLE ET
INCLUSIVE**

**ASSURER UNE
GOUVERNANCE FORTE,
INTÈGRE ET RÉSILIENTE**

MÉCANISMES DE TRANSFORMATION DE DGIA

INTÉGRATION ESG

- Gestion des risques et des opportunités ESG matériels
- Méthodologie interne de notation ESG basée sur la matérialité
- Collaboration entre les experts IR et les professionnels en placement

INNOVATION

- Équipe d'experts consacrés à la recherche en IR
- Surveillance continue des tendances
- Conception de nouvelles solutions durables

INTENDANCE

- Exercice des droits de vote
- Dialogues avec les émetteurs
- Participation à des initiatives collaboratives
- Participation aux consultations des autorités réglementaires
- Sensibilisation et partage de l'expertise

SOLUTIONS IR

- Mesure des retombées et reddition de comptes
- Mise en marché transparente
- Mise en oeuvre agile et adaptée aux besoins des clients

Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone

Réalisations de DGIA en 2025

- Nous avons effectué les travaux nécessaires pour reconduire notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Managers (NZAM), annoncée en 2026, et avons participé à la COP30, tenue à Belém au Brésil.
- Nous avons mis en œuvre les nouvelles exigences réglementaires de divulgation climatique¹ liées aux portefeuilles d'investissement des assureurs de Desjardins.
- Nous avons activement poursuivi les dialogues sur les changements climatiques, notamment dans le cadre de notre participation à des initiatives collaboratives telles qu'Engagement climatique Canada et Climate Action 100+.
- Nous avons appuyé 21 propositions d'actionnaires portant sur des enjeux environnementaux, couvrant des sujets variés : émissions de GES, évaluation d'impact sur la nature et les communautés, divulgation des émissions et recyclage.

En 2025, les efforts à l'échelle mondiale se sont poursuivis pour continuer d'améliorer la trajectoire climatique de la planète, mais les résultats demeurent nettement en deçà des objectifs. Les engagements nationaux actuels placent le monde sur une trajectoire de réchauffement de 2,3 à 2,5 °C d'ici 2100², bien loin de la cible ambitieuse de 1,5 °C de l'Accord de Paris. La période 2015–2025 s'est inscrite comme la décennie la plus chaude jamais enregistrée³, un phénomène dont les impacts, tels que la fréquence et la sévérité des événements climatiques extrêmes, confirment la réalité des risques physiques et de transition.

Du côté des énergies renouvelables, l'élan est réel : à la fin de 2025, les énergies renouvelables représentaient 49 % de la capacité mondiale de production d'électricité installée et 85,6 % des capacités ajoutées dans le monde, principalement grâce à la forte croissance de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne⁴.

Ainsi, la transition se poursuit, mais à un rythme inégal selon les régions⁵. L'Europe demeure le pôle le plus avancé sur le plan réglementaire, avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) et sa taxonomie verte, mais doit arbitrer entre ambition environnementale et compétitivité. L'Amérique du Nord se fragmente, avec une résistance accrue aux politiques climatiques aux États-Unis, tant au niveau fédéral que dans certains États⁶. La région Asie-Pacifique reste le moteur des nouvelles capacités renouvelables à l'échelle mondiale. Quant aux marchés émergents, ils présentent un fort potentiel, mais leurs cadres politiques et de transparence demeurent très hétérogènes, ce qui nécessite des outils d'analyse différenciés.

Dans ce contexte, la thématique de la transition énergétique s'inscrit de plus en plus dans un enjeu de sécurité énergétique, où les États cherchent à renforcer leur souveraineté, notamment par le développement de leurs capacités de production d'énergie renouvelable. Par ailleurs, nous observons que l'accélération du réchauffement planétaire pousse les entreprises, les gouvernements et les investisseurs à privilégier des solutions d'adaptation aux changements climatiques, déplaçant progressivement l'accent des technologies à faibles émissions de carbone vers des technologies axées sur la résilience.

¹ La Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

² UN Environment Programme, Off target: Continued collective inaction puts global temperature goal at risk, 2025. [unep.org](#).

³ Organisation météorologique mondiale, L'OMM confirme que 2025 a été l'une des années les plus chaudes jamais enregistrées, 14 janvier 2026, [wmo.int](#).

⁴ International Renewable Energy Agency, Renewable Capacity Highlights, 31 mars 2026, [irena.org](#).

⁵ The National Law Review, ESG in 2024 and Outlook for 2025 in the US and EU: A Tale of Two Regions, 7 janvier 2025, [natlawreview.com](#).

⁶ The European Corporate Governance Institute, ESG Evolution & Backlash Timeline, [ecgi.global](#).

Protéger la biodiversité et le capital naturel

Réalisations de DGIA en 2025

- Nous avons publié notre nouvel objectif en matière de biodiversité dans le cadre de notre adhésion au Finance for Biodiversity Pledge. Cet objectif consiste à poursuivre les engagements auprès des entreprises sur le thème de la biodiversité et du capital naturel et, d'ici 2027, à classer ces engagements selon un cadre propriétaire.
- Nous avons publié un livre blanc sur l'intégration de la biodiversité et du capital naturel dans nos pratiques d'investissement, faisant état des avancées réalisées par DGIA dans ce domaine.
- 49 dialogues ont intégré des considérations liées à la biodiversité et à la nature, comparativement à 32 en 2024, confirmant que cet enjeu occupe une place croissante dans nos échanges avec les entreprises.
- Nous avons participé au Sommet mondial sur le climat et la biodiversité, organisé en même temps que la Semaine du climat à New York, où plusieurs groupes de travail ont réfléchi à la meilleure façon de traduire les enjeux de biodiversité dans le langage de la finance. Il s'agit d'un défi central pour faire progresser l'intégration de cet enjeu dans les pratiques des investisseurs institutionnels.

En 2025, les préoccupations concernant l'état de la biodiversité et du capital naturel¹ ont continué de s'intensifier. Selon les estimations les plus récentes, environ 75 % de l'environnement terrestre et 66 % des milieux marins ont été profondément altérés par les activités humaines, et environ un million d'espèces végétales et animales sont menacées d'extinction². Dans ce contexte, l'adoption des cadres de divulgation liés à la nature a connu une forte progression en 2025 : plus de 620 organisations représentant quelque 20 000 milliards de dollars d'actifs sous gestion se sont engagées à produire des rapports alignés sur le Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), contre environ 420 organisations en 2024³. De plus, un nombre croissant d'entreprises ont adopté des cibles fondées sur le Science Based Targets Network (SBTN), couvrant notamment les écosystèmes d'eau douce et terrestres.

L'International Sustainability Standards Board (ISSB) a annoncé que la nature ferait l'objet d'une attention prioritaire en 2026, signalant une convergence réglementaire potentielle à venir.

En parallèle, les discussions sur les fonds et indices liés à la biodiversité se sont multipliées, traduisant un intérêt croissant des marchés pour cette thématique. En Amérique du Nord toutefois, le contexte a été moins propice aux échanges ouverts, bien qu'aucun recul sur les engagements n'ait été observé.

¹ Au sein de la communauté financière, les termes « biodiversité », « nature » et « capital naturel » sont souvent utilisés de façon interchangeable, bien que leur signification diffère.

² Nations Unies, La perte fulgurante de biodiversité exige une action mondiale urgente, 22 mai 2025, news.un.org.

³ Taskforce on Nature-related Financial Disclosures, TNFD 2025 Status Report, septembre 2025, tnfd.global.

Construire une économie juste, équitable et inclusive

Réalisations de DGIA en 2025

- Nous avons développé un outil de vigilance accrue conçu pour les zones de conflits afin de mieux cartographier l'exposition aux enjeux géopolitiques et d'identifier et gérer les risques liés aux violations des droits de la personne dans les régions concernées. Cette démarche s'inscrit dans le respect des normes internationales et des principes directeurs des Nations Unies.
- Nos dialogues ont donné lieu à des avancées concrètes de la part d'émetteurs sur ce thème, avec l'adoption de politiques en matière de droits de la personne appuyées par des processus structurés de diligence raisonnable, le renforcement des pratiques relatives aux droits des peuples autochtones, l'intégration plus systématique de mécanismes de consultation en amont des projets et la reconnaissance de l'importance du consentement préalable, libre et éclairé des communautés concernées.
- Nous avons appuyé 69 propositions d'actionnaires portant sur des enjeux sociaux.

En 2025, plusieurs dynamiques structurelles ont continué de fragiliser l'équité économique à l'échelle mondiale. Le vieillissement de la population s'accélère¹ sous l'effet combiné de la chute durable de la natalité — le taux de fécondité mondial ayant presque été divisé par deux depuis 1950² — et de l'allongement de l'espérance de vie, avec des répercussions profondes sur les marchés du travail et les systèmes de protection sociale.

Les inégalités de genre demeurent persistantes : à l'échelle mondiale, les femmes ne perçoivent que 28 % des revenus du travail³. Lorsque le travail domestique non rémunéré est inclus, elles ne gagnent que 32 % du revenu horaire des hommes, malgré un nombre d'heures travaillées plus élevé. L'IA générative ajoute une nouvelle dimension à cet enjeu, commençant à transformer les rôles de près d'un travailleur sur quatre. À cet égard, les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes d'être touchées, et ce, en raison de la nature des emplois qu'elles occupent, qui seraient plus facilement automatisables.

Au Canada, plusieurs défis se sont accumulés. La croissance de l'emploi a stagné pour les jeunes de moins de 30 ans et les moins scolarisés, dans un contexte de ralentissement mondial de l'emploi. L'accessibilité au logement s'est fortement dégradée sous l'effet de pressions démographiques, migratoires et financières. Sur le plan de la réconciliation, aucun des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation n'avait été complété en 2024-2025, et des coupes budgétaires fédérales de 15 % annoncées en juillet 2025 menacent directement le financement des services essentiels pour les Premières Nations⁴.

¹ World Economic Forum, For the first time ever there are more people over 65 than under 5, 19 mars, 2019, [weforum.org](https://www.weforum.org).
² Institute for Health Metrics and Evaluation — Hans Rosling Center for Population Health, The Lancet: Dramatic declines in global fertility rates set to transform global population patterns by 2100, 20 mars 2024, [healthdata.org](https://www.healthdata.org).
³ World Inequality Lab, Rapport sur les inégalités mondiales 2026, 2025, [wir2026.wid.world](https://www.wid.world).
⁴ Options politiques, Les compressions du gouvernement Carney frappent injustement les Premières Nations, 22 juillet 2025, policyoptions.irpp.org.

Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

Réalisations de DGIA en 2025

- Nous avons appuyé 62 propositions d'actionnaires portant sur des enjeux de gouvernance.
- Nous n'avons pas appuyé 65 % des nominations d'administrateurs en raison d'un manque d'indépendance.
- Nous avons voté contre des nominations d'administrateurs de 414 entreprises n'affichant pas une représentation de 30 % de femmes au CA ou n'ayant pas de plan d'action et de cible crédible à cet effet, et nous n'avons pas appuyé des nominations similaires dans le cas de 111 entreprises en raison d'un manque de diversité raciale.
- À l'échelle mondiale, nous avons voté contre 56 % des propositions portant sur le vote consultatif de la rémunération des hauts dirigeants; cette statistique est de 25 % au Canada. Ceci s'explique notamment par des indemnités de départ jugées excessives, l'utilisation d'options d'achat d'actions parmi les dispositifs de rémunération incitative et des taux de dilution supérieurs à 10 %.

En 2025, la gouvernance s'est imposée une fois de plus comme un pilier central des considérations ESG. Dans un contexte de polarisation croissante autour des enjeux environnementaux et sociaux, les investisseurs se sont tournés vers la gouvernance, qu'ils perçoivent comme moins controversée et plus directement liée à la création de valeur. L'instabilité géopolitique a par ailleurs renforcé le narratif selon lequel la qualité de la gouvernance est une condition préalable à la résilience des entreprises.

Selon nos observations, les exigences des actionnaires envers les conseils d'administration (CA) se sont intensifiées: les compétences en matière de pratiques ESG, de technologies et d'IA, de géopolitique et de conformité réglementaire sont désormais attendues, dans un contexte qui requiert une implication accrue des administrateurs quant au suivi opérationnel. En ce qui concerne la diversité au sein des CA, qu'il s'agisse de la représentation féminine ou des autres formes de diversité, elle n'est plus une priorité pour un nombre croissant d'organisations¹, et recule dans certains cas.

Sur le plan réglementaire, les divergences s'accroissent entre les régions: la CSRD en Europe, une adoption inégale des normes ISSB à l'international et une pause réglementaire au Canada créent un environnement fragmenté. Les pratiques de gouvernance n'ont pas fondamentalement évolué en 2025; c'est surtout l'attention qui leur est portée qui s'est imposée comme un enjeu central.

¹ Bloomberg, Diversity Is No Longer a Factor for Assessing US Boards, Proxy Adviser ISS Says, 11 février 2025, [bloomberg.com](https://www.bloomberg.com).

Intégration ESG



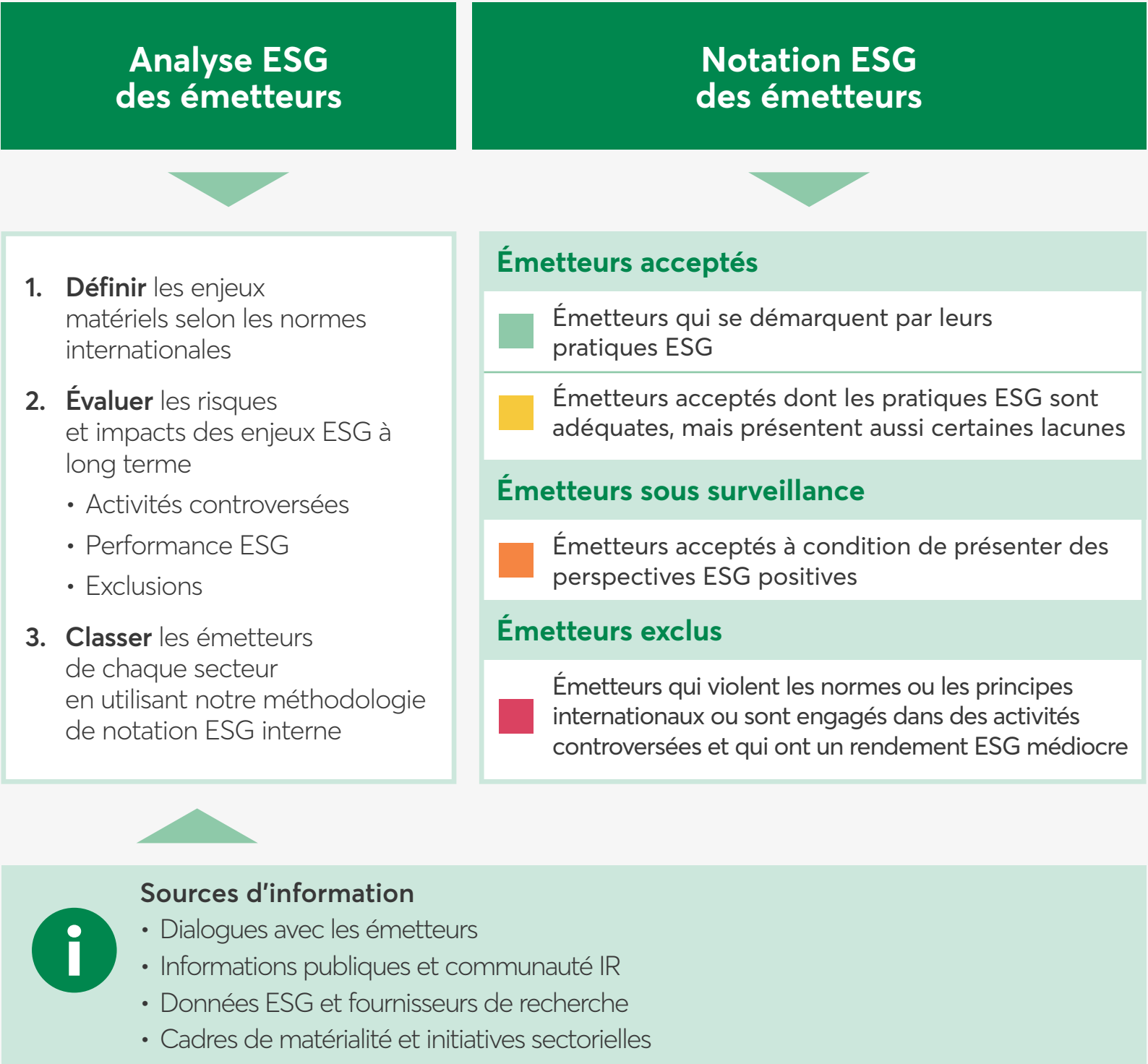
Une méthodologie agile et pragmatique pour comprendre les pratiques des émetteurs

Avec une offre de solutions d'investissement variée, notamment en matière d'approches, de styles et de régions, DGIA met en œuvre l'intégration ESG de manière agile et adaptée à l'ensemble de son offre. Notre processus combine des démarches quantitatives et qualitatives qui permettent de couvrir efficacement un large univers d'investissement, puis de comprendre en profondeur les modèles d'affaires des entreprises, les controverses importantes et l'incidence des considérations ESG les plus matérielles sur leur situation financière et leurs activités.

Les facteurs ESG analysés varient selon le secteur et sont déterminés en fonction d'indicateurs précis, inspirés des normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et du Pacte mondial des Nations Unies (PMNU). Nos spécialistes en IR, qui assurent une couverture sectorielle, et nos équipes d'investissement collaborent pour analyser les pratiques ESG des émetteurs et des gestionnaires d'actifs. Ils s'attardent aux controverses majeures impliquant certains d'entre eux et à la manière de gérer les risques et de saisir les occasions qui y sont associées.



LA MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION ESG DE DGIA





Investissement quantitatif: créer des univers ESG axés sur la durabilité

Ce qui avait été amorcé en 2024 (l'évolution d'un mandat quantitatif vers la durabilité) s'est poursuivi en 2025. Cette orientation repose sur l'objectif de clarifier l'intention de la stratégie, qui est d'investir dans des sociétés qui alignent leurs activités et/ou leurs produits et services sur nos grands thèmes de durabilité, tout en minimisant leurs impacts négatifs sur l'environnement et les communautés.

En 2025, nous avons complété des recherches sur les thèmes biodiversité et social. Alors que le thème biodiversité a été intégré en début d'année, enrichissant ainsi notre cadre d'évaluation des entreprises, le thème social a été intégré au début de 2026. En parallèle, des travaux de recherche et développement ont mené à la création d'indices internes et d'outils permettant de mieux articuler nos grands thèmes de durabilité. Ils ont également permis d'élaborer une version de la méthodologie de définition d'univers ESG adaptée aux marchés émergents.

Alignement de la méthodologie systématique sur nos quatre grands thèmes de durabilité

Le tableau ci-contre illustre la mise en application de nos outils dans le cadre du Fonds DGIA Actions mondiales ESG systématique. Celle-ci peut être modulée en fonction des mandats spécifiques de nos clients.

Thème de durabilité	Objectif	Approche
Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone	Accroître la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique mondial. Mettre en œuvre des mesures concrètes afin de lutter contre les changements climatiques, diminuer l'empreinte carbone des investissements et transformer les systèmes énergétiques pour qu'ils deviennent plus efficaces.	TRANSFORMATION : Utiliser ou prévoir utiliser une proportion significative d'énergie renouvelable Investir dans des projets d'efficacité énergétique Adopter des objectifs ambitieux de réduction des émissions de GES SOLUTIONS : Fournir un accès à des services énergétiques fiables à un coût abordable Produire de l'énergie renouvelable Proposer des solutions qui améliorent l'efficacité énergétique
Protéger la biodiversité et le capital naturel	Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. Accroître l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable. Diminuer l'empreinte environnementale et sociale négative de l'économie, établir des modes de consommation et de production durables pour réduire les déchets et promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	TRANSFORMATION : Adopter une stratégie rationnelle pour une consommation d'eau responsable, en augmentant l'efficacité de l'utilisation de l'eau et en diminuant l'approvisionnement en eau douce. Réduire de façon significative la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation. Adopter des objectifs ou des programmes de gestion ambitieux en matière de déforestation. SOLUTIONS : Offrir des produits répondant aux exigences des certifications environnementales durables. Tenter de résoudre les problèmes de rareté et de qualité de l'eau. Soutenir la prévention de la pollution et la minimisation des déchets.
Construire une économie juste, équitable et inclusive	Accroître l'accès universel et égalitaire à l'éducation, aux soins de santé et au bien-être, tout en améliorant l'accessibilité des infrastructures essentielles et en concevant des milieux de vie durables. Mettre en œuvre des mesures concrètes afin de promouvoir un lieu de travail favorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.	TRANSFORMATION : Adopter des pratiques et politiques favorisant la diversité, l'équité et l'inclusion au sein du milieu de travail. SOLUTIONS : Offrir des produits en éducation, logement et financement afin de garantir un accès aux services essentiels, réduire les inégalités et favoriser une transition vers une société durable. Améliorer l'accès aux soins et aux équipements dans le secteur de la santé, à travers une tarification équitable, des programmes pour les populations vulnérables ou de la recherche ciblant des besoins médicaux non satisfaits. Développer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes qui favorisent le développement économique et le bien-être commun.
Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente	Renforcer la qualité de la gouvernance d'entreprise afin de réduire les risques de corruption, accroître la transparence et soutenir une performance durable, en investissant dans des entreprises dotées de structures de gouvernance solides, de pratiques éthiques crédibles et de mécanismes efficaces de supervision, d'intégrité et de responsabilité.	Investir dans des entreprises qui ont de bonnes pratiques en matière de : Prévention de la corruption, promotion d'une conduite éthique, encadrement des contributions politiques, mise en place de mécanismes efficaces de signalement et de protection des lanceurs d'alerte, ainsi que la transparence des activités de lobbying et des dépenses politiques au sein des opérations et de la chaîne d'approvisionnement. Composition et indépendance du CA et des comités, de mécanismes d'audit, de protection des droits de vote des actionnaires, de supervision des risques et de politique de rémunération des hauts dirigeants.

Notre démarche

Nous misons sur un processus qui combine recherche quantitative fondamentale et recherche ESG, avec un modèle multifactoriel intégrant plus de 30 indicateurs et une méthodologie propriétaire de filtres ESG négatifs et positifs. Au 31 décembre 2025, parmi les 1 319 sociétés qui composent l'indice MSCI Monde, 627 se sont qualifiées pour faire partie de l'univers d'investissement. Dans le cas de la stratégie Actions mondiales ESG systématique DGIA, le résultat est un portefeuille composé d'entreprises qui contribuent à nos grands thèmes de durabilité, et dont l'empreinte carbone et l'utilisation de l'eau sont nettement inférieures à celles de leur indice de référence.

Performance ESG de la stratégie Actions mondiales ESG systématique DGIA

Statistiques		DGIA	MSCI Monde
E	Intensité carbone (t éq. CO ₂ /M \$ ventes)	14	84
E	Utilisation de l'eau (m ³ /M \$ de revenu)	286	11 457
E	Taux de recyclage des déchets	71 %	65 %
E	Utilisation des énergies renouvelables	50 %	49 %
E	Divulgateion des émissions carbone par les entreprises	95 %	97 %
S	Taux de mortalité par 100 000 employés	0,2	0,7
S	Accès à des produits à bas prix	19 %	21 %
S	Femmes occupant des postes de direction	35 %	32 %
S	Écart salarial (PDG/salaire moyen)	209	143
G	Rémunération liée au développement durable	80 %	69 %
G	Indépendance des membres du CA	80 %	81 %
G	Rôles séparés pour PDG et président du CA	61 %	52 %
G	Femmes siégeant au CA	36 %	35 %

Les calculs sont basés sur la portion investie du portefeuille seulement. Sources : Sustainalytics et LSEG au 31 décembre 2025.

Immobilier: des investissements guidés par l'intégration ESG

Chez DGIA, la décarbonation dans le secteur immobilier est abordée sous l'angle du risque et du rendement: aucun investisseur ne souhaite se retrouver avec des actifs dévalués. Dans ce contexte, nous avons fait progresser l'intégration des facteurs ESG au sein du portefeuille en 2025, avec un accent sur la décarbonation et l'approfondissement de l'approche immeuble par immeuble.

DGIA gère un portefeuille d'immeubles pour ses clients ainsi qu'un Fonds Immobilier pour lesquels l'intégration ESG représente un levier de compétitivité et de valorisation. Cette intégration repose sur une collaboration étroite entre notre équipe de gestion des actifs immobiliers, nos spécialistes en IR et les gestionnaires d'immeubles.

Depuis 2025, l'analyse des propriétés pour le Fonds DGIA d'investissement immobilier privé canadien intègre systématiquement le questionnaire de vérification diligente ESG développé l'année précédente. Il couvre cinq catégories: gestion des risques, mise en œuvre de la stratégie, données à l'échelle de l'immeuble, décarbonation et efficacité énergétique, et intégration des critères sociaux. Ses conclusions permettent de soutenir la prise de décision du comité d'investissement du fonds.

Décarbonation: de la vision au bâtiment

Le renforcement de notre démarche de décarbonation nous a menés à intensifier notre couverture des trajectoires de décarbonation à l'échelle de chaque immeuble, car seule une analyse bâtiment par bâtiment permet de cerner avec précision les mesures d'efficacité énergétique appropriées et les coûts associés aux projets de réduction de ces émissions. L'équipe de gestion des actifs immobiliers a développé un tableau de bord pour agréger ces données et modéliser les réductions potentielles d'ici 2030. Des discussions approfondies ont également eu lieu avec des consultants spécialisés afin d'établir des trajectoires concrètes pour plusieurs immeubles. Ces échanges, qui impliquent l'ensemble des partenaires de chaque propriété, sont complexes et se déroulent sur plusieurs mois, plusieurs d'entre eux devant mener à l'intégration de projets de décarbonation concrets en 2026.

Le Fonds DGIA d'investissement immobilier privé canadien a effectué sa première nouvelle acquisition en 2025, soit la tour de bureaux 70 York, à Toronto.

En 2025, 96 % des immeubles du portefeuille détenaient une certification durable¹, qu'il s'agisse de la certification LEED ou BOMA BEST. Les baux verts² représentaient quant à eux 45 % du portefeuille, ce qui équivaut à 3,8 millions de pieds carrés. Enfin, dans le cadre de notre participation au sondage Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB), nous avons obtenu un pointage de 84 sur 100 en 2025, en hausse par rapport à 82 l'année précédente.

¹ Donnée au 31 janvier 2026.

² Un bail vert est un contrat de location commerciale comportant des clauses liées à la performance environnementale du bâtiment.



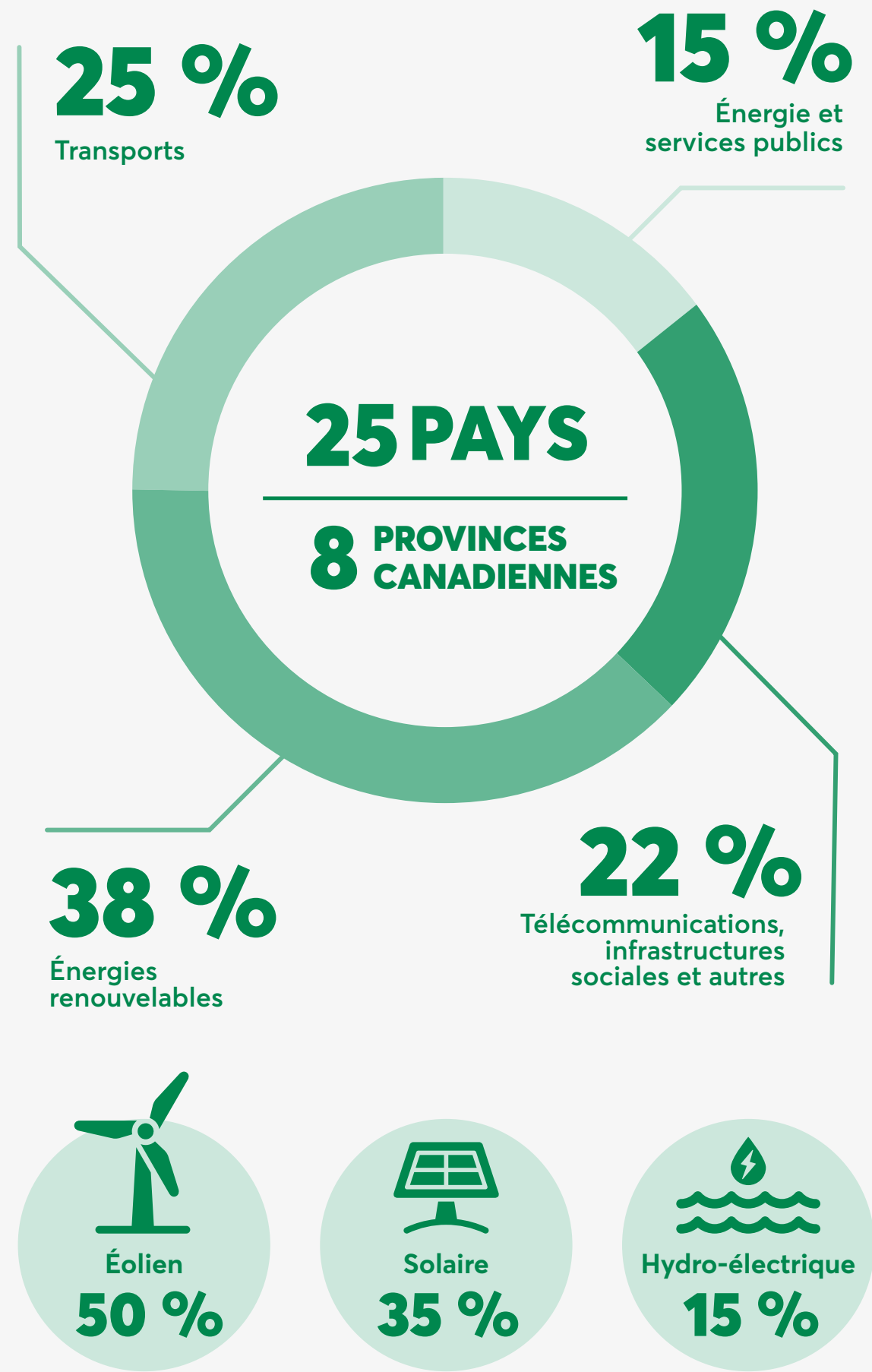
Infrastructures : ancrer la rigueur ESG dans un environnement de plus en plus complexe

DGIA gère des portefeuilles d'infrastructures ainsi qu'un fonds dont la mise en œuvre de l'IR repose sur la conviction que l'intégration des facteurs ESG approfondit la compréhension des actifs et leur rôle dans l'économie réelle. Par ailleurs, en 2025, nous avons dépassé la cible de 2 milliards de dollars d'investissement dans des infrastructures d'énergie renouvelable, avec 2,3 G\$ investis au 31 décembre 2025.

La disponibilité des données demeure un défi majeur dans les marchés privés, qui ne sont soumis à aucune obligation de divulgation. La communication d'informations est limitée, à moins d'une demande spécifique des investisseurs. En 2025, nous avons de nouveau recueilli des données auprès de nos partenaires et gestionnaires-opérateurs, grâce au questionnaire d'indicateurs de performance clés que nous avons déployé en 2024. Cette deuxième collecte a permis d'affiner notre compréhension des actifs et de mesurer la progression des pratiques ESG dans le temps. Par ailleurs, notre portefeuille d'infrastructures a obtenu une note de 84 % dans le questionnaire des PRI, en hausse par rapport à la soumission précédente.

Le contexte géopolitique de 2025 a complexifié l'environnement d'investissement en infrastructures, notamment en raison des incertitudes liées aux politiques tarifaires américaines, menant à une prudence accrue et à un renforcement de la vérification diligente pour les investissements potentiels aux États-Unis. Par ailleurs, le marché s'est intéressé à des classes d'actifs nouvelles ou moins traditionnelles. L'intérêt pour le secteur numérique s'est accentué, avec des occasions plus nombreuses dans les centres de données et les infrastructures numériques. L'IA a également fait son entrée dans les conversations, ajoutant une nouvelle dimension aux enjeux du secteur. Enfin, un intérêt accru des investisseurs s'est manifesté pour les infrastructures sociales et de défense, alors que l'attrait pour les énergies renouvelables et le transport se reconfigure.

Nos investissements en infrastructures



Source : DGIA, 31 décembre 2025, pour l'ensemble des actifs en infrastructure dans tous les portefeuilles gérés par DGIA.

Intendance et collaboration



Des leviers de changement multidimensionnels plus nécessaires que jamais

Chez DGIA, nous considérons l'intendance comme la pierre angulaire de nos approches en IR. Nous déployons une stratégie d'influence multidimensionnelle auprès des émetteurs, car nous sommes convaincus que le dialogue et l'exercice des droits de vote constituent des vecteurs de transformation afin d'encourager l'adoption de meilleures pratiques ESG. En utilisant tous les leviers à notre disposition, nous visons à mitiger les risques liés aux investissements, à optimiser les rendements à long terme et à exercer une influence positive sur les pratiques des émetteurs, notamment dans le cadre d'actions à prendre à la suite d'une controverse jugée sévère.

Notre démarche d'intendance se distingue par la synergie entre l'expertise sectorielle de nos analystes et notre programme de dialogues structuré en fonction des objectifs établis en début d'année. Ensemble, nos professionnels possèdent une connaissance approfondie des secteurs qu'ils couvrent, apportant une crédibilité et une pertinence accrues à nos interactions. Cette expertise est complétée par des collaborations stratégiques avec des partenaires spécialisés, nous permettant d'élargir notre portée tout en maintenant la qualité de nos engagements.

Dialogues: un contexte plus exigeant

En 2025, nos échanges avec les entreprises ont continué de s'articuler autour de problématiques spécifiques et de thèmes séculaires matériels, tout en s'enrichissant de nouveaux enjeux. Les questions liées au climat — notamment la gouvernance des risques climatiques, le rôle du CA et l'alignement des incitatifs sur les objectifs adoptés — ont maintenu leur place au cœur des discussions. Par ailleurs, l'IA s'est imposée comme un nouveau sujet incontournable, avec des attentes croissantes quant à la supervision par le CA, à l'utilisation responsable de la technologie et à la gestion des risques associés, qu'il s'agisse de la protection de la vie privée, de l'empreinte énergétique ou du respect des droits d'auteur et des droits de la personne. Ces derniers ont également occupé une place importante au sein des dialogues, particulièrement sous l'angle du devoir de vigilance et des conditions de travail.

Le contexte politique aux États-Unis a considérablement alourdi la pratique des dialogues. Des investisseurs ont été critiqués, voire exposés à des risques juridiques¹, pour avoir mené des dialogues collectifs avec des entreprises, ces pratiques étant assimilées à une forme de collusion dans certains cas. Dans un climat politique fortement polarisé et marqué par une montée du mouvement anti-ESG, le dialogue actionnarial est désormais scruté sous un angle juridique et fiduciaire, ce qui pousse de nombreux investisseurs à adopter une approche plus prudente et individualisée.



« En 2025, dialoguer avec les entreprises est devenu un exercice de plus en plus exigeant. La polarisation politique, notamment aux États-Unis, impose une vigilance accrue dans la façon dont nous menons nos engagements. Mais cette complexité ne change pas notre conviction fondamentale: le dialogue demeure l'un des leviers les plus efficaces pour encourager les entreprises à adopter de meilleures pratiques. »

Oumayma Ouzane

Conseillère principale,
Investissement responsable

¹ Hogan Lovells, FTC and DOJ Support Republican State Attorneys General in Antitrust Case Targeting Corporate ESG Initiatives, 29 mai 2025, [hoganlovells.com](https://www.hoganlovells.com).

Nos dialogues de 2025 en chiffres

Nombre
d'interactions

258

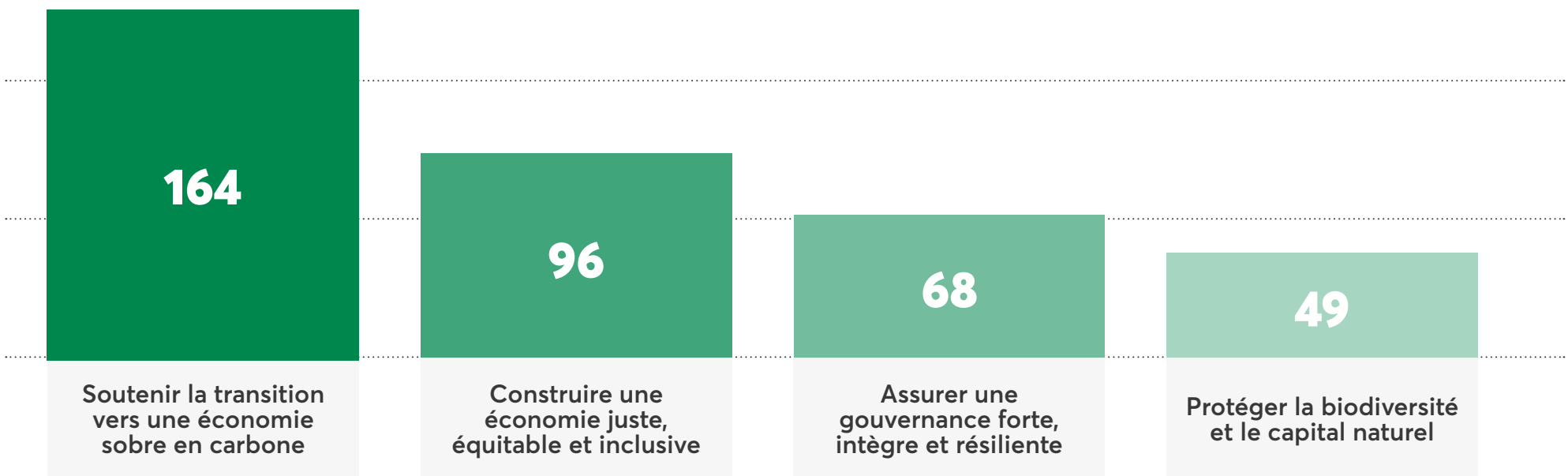
Nombre
d'entreprises
rencontrées

211

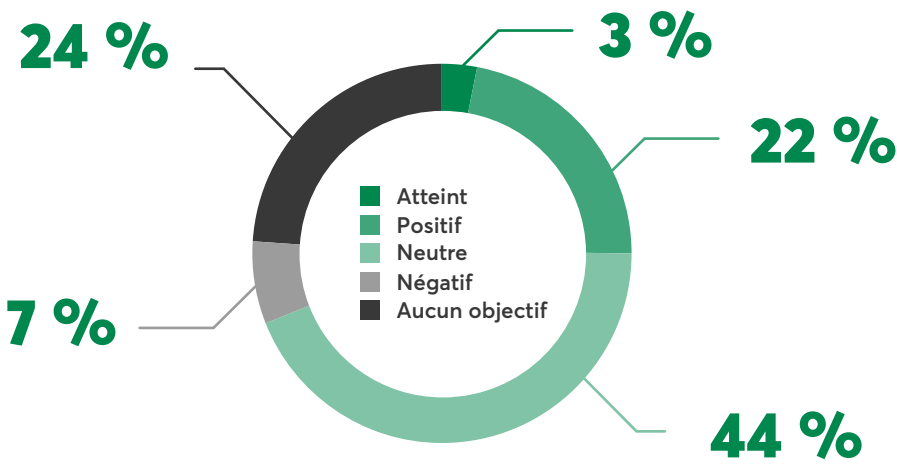
Nombre de
sujets abordés

28

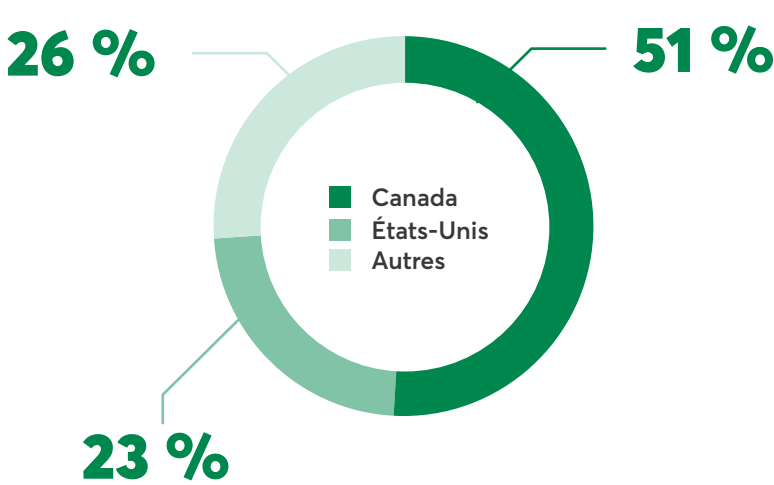
Occurrence des grands thèmes de durabilité abordés



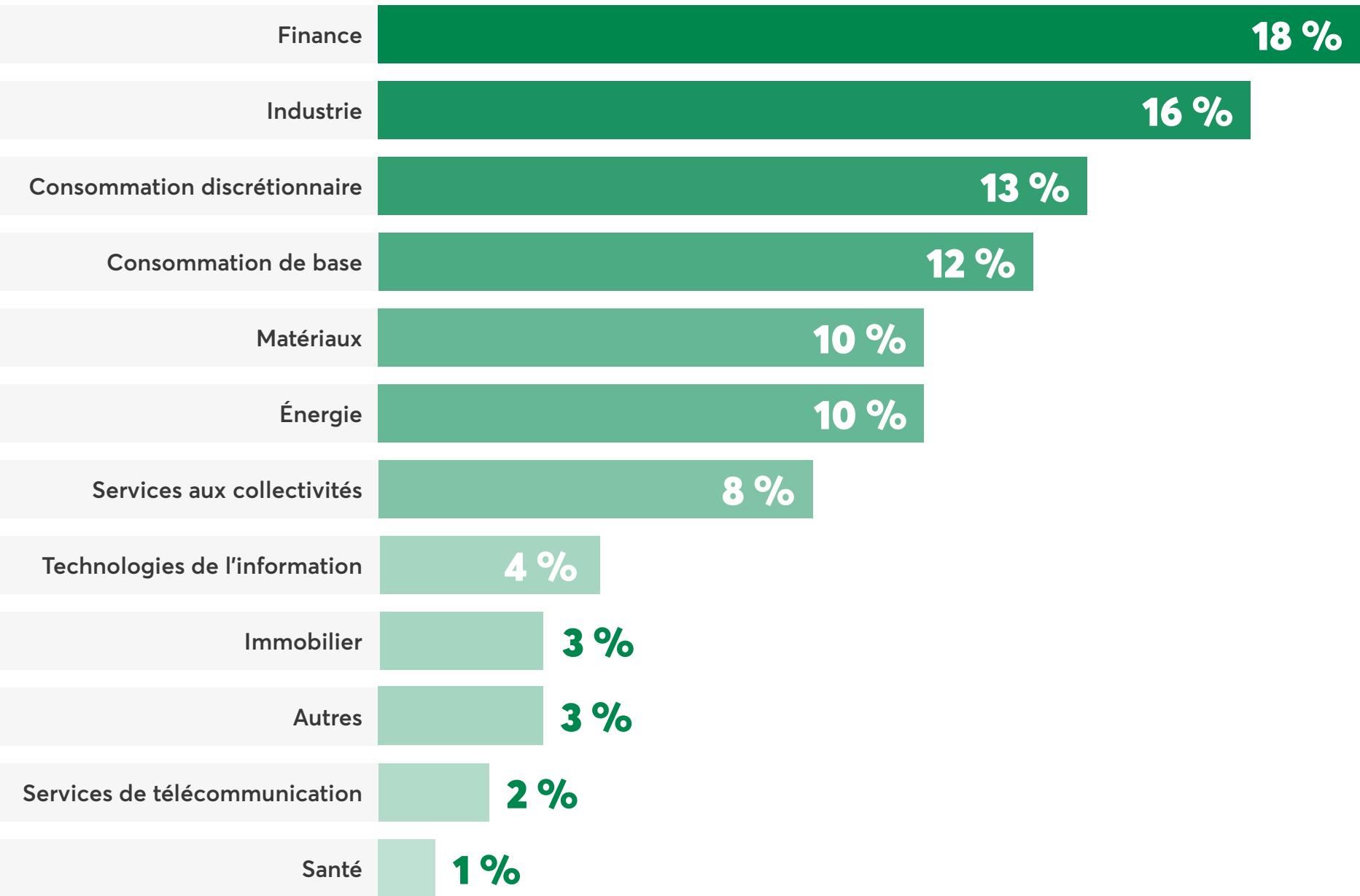
Progrès sur les objectifs de dialogues



Répartition géographique des entreprises rencontrées



Dialogues par secteur



Droit de vote: recul marqué des propositions d'actionnaires de nature environnementale et sociale

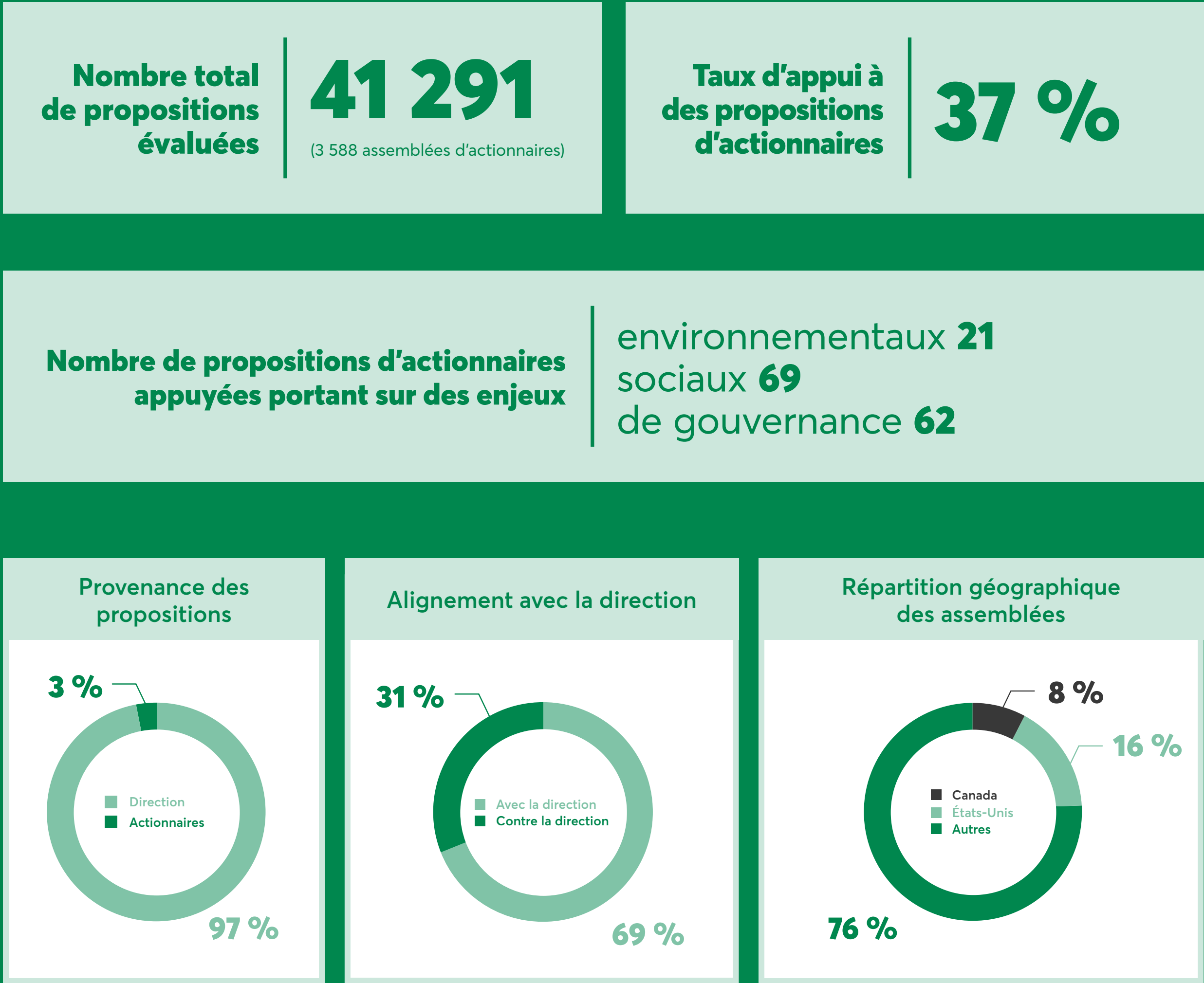
UN REcul ALIMENTÉ PAR PLUSIEURS FACTEURS STRUCTURELS ET POLITIQUES

La dernière année a été caractérisée par un recul notable du volume et de l'appui accordé aux propositions d'actionnaires portant sur des enjeux environnementaux et sociaux (E&S). Au Canada, contrairement à la tendance observée depuis la pandémie, nous avons observé que ces propositions ne constituaient plus la catégorie dominante. Aux États-Unis, ce recul a été encore plus prononcé, avec une baisse de 40 % des propositions portant sur des enjeux sociaux et de 21 % pour celles portant sur des enjeux environnementaux.

Plusieurs facteurs expliquent ce repli: la polarisation grandissante autour des questions ESG, la multiplication de propositions jugées trop prescriptives ou peu liées à la création de valeur à long terme, un changement dans le profil des actionnaires qui présentent une proposition (davantage d'organismes sans but lucratif et moins de grands investisseurs institutionnels) ainsi que l'amélioration des divulgations ESG par les entreprises.

Soulignons que les propositions E&S ayant le plus souvent été soumises au vote en 2025 incluent celles portant sur la transparence des dépenses politiques, les rapports sur le ratio de financement lié à l'énergie pour les banques, la diversité et l'inclusion et les droits de la personne.

Nos votes de 2025 en chiffres



RETOUR EN FORCE DE LA GOUVERNANCE

Pour la première fois depuis plusieurs années, les propositions axées sur la gouvernance ont été plus nombreuses que celles d'ordre environnemental et social, et leur taux d'appui est demeuré solide. Les initiatives les plus soutenues visaient à abolir les exigences de vote à supermajorité et à déclasser les CA, des mesures perçues comme favorisant une meilleure imputabilité envers les actionnaires.

HAUSSE NOTABLE DE L'APPUI AUX PROPOSITIONS SUR LES DÉPENSES POLITIQUES

Les propositions réclamant une plus grande transparence sur les contributions politiques et les activités de lobbying ont enregistré une hausse marquée de soutien. Ce sont d'ailleurs les seules propositions à avoir franchi le seuil des 50 % d'appui en 2025, un signal fort dans un contexte de polarisation politique accrue, où les investisseurs s'inquiètent des risques réputationnels liés à des dépenses politiques.

L'EDI DANS LA TOURMENTE

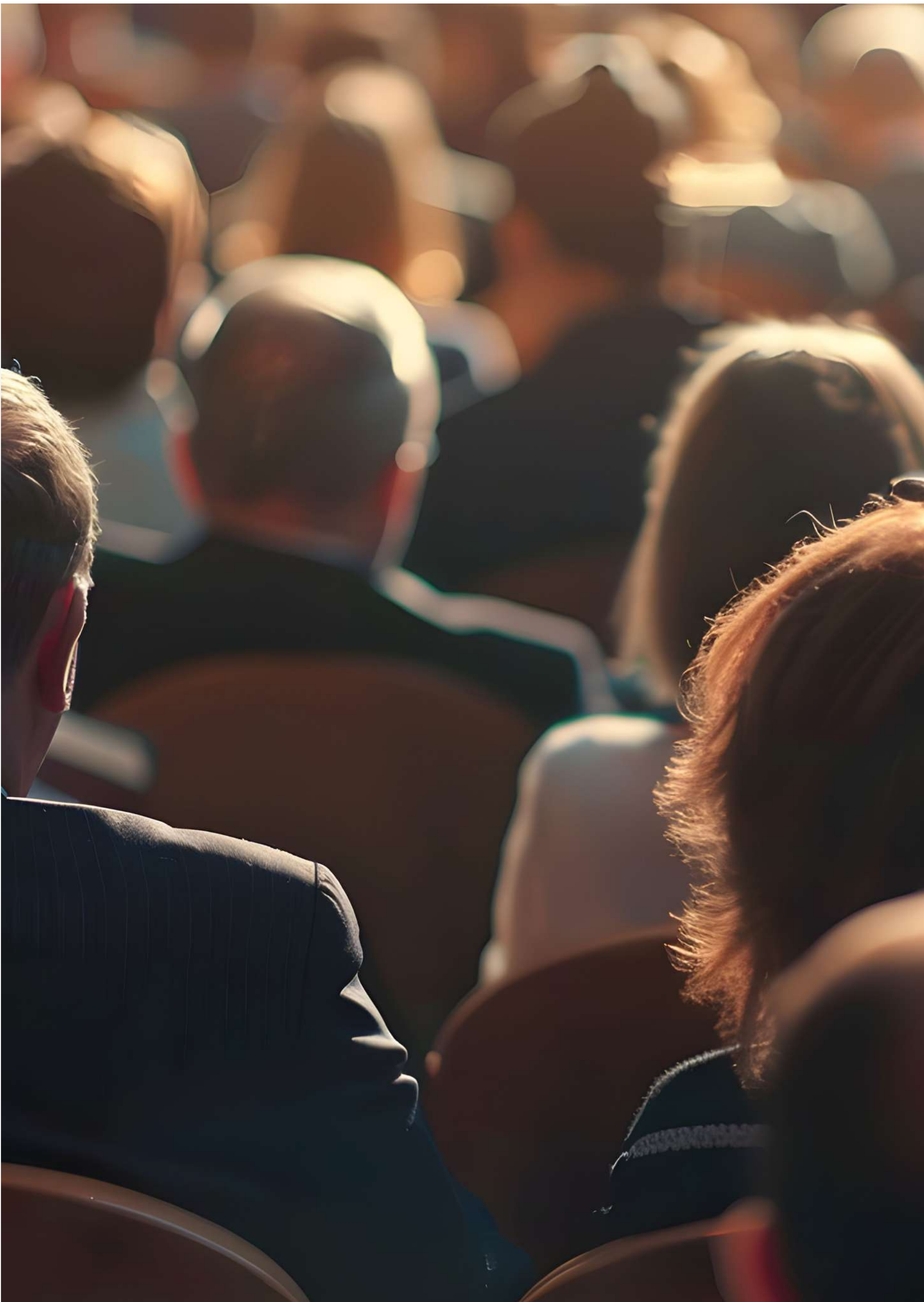
Les propositions sur les écarts de rémunération selon le genre ou l'origine ethnique ont pratiquement disparu des bulletins de vote, et les propositions portant sur les politiques de harcèlement ou l'efficacité des initiatives EDI ont obtenu des taux d'appui plus faibles.

Malgré tout, les propositions demandant la divulgation des rapports EEO-1¹ et des audits d'équité raciale ont obtenu un taux d'appui relativement élevé.

LA DIVERSITÉ AU SEIN DES CA

Au Canada, les progrès se poursuivent: en 2025, 94 % des sociétés de l'indice S&P/TSX comptaient au moins 30 % de femmes siégeant à leur CA (contre 92 % des sociétés en 2024), et 85 % avaient au moins un membre issu d'une minorité visible (contre 81 % en 2024). Ces avancées encourageantes soulignent toutefois l'importance de maintenir l'élan afin de renforcer davantage la représentation de ces groupes au sein des CA.

Aux États-Unis, les CA n'ont jamais été aussi diversifiés en absolu, mais le rythme de progression s'essouffle: les hommes blancs représentent désormais la majorité des nouveaux administrateurs nommés au sein des sociétés du S&P 500, une première depuis 2017. Les CA semblent privilégier des profils ayant une expérience de chef de la direction pour naviguer dans un contexte d'incertitude économique et politique, ce qui tend à restreindre la diversité des nouvelles nominations.



¹ Les rapports EEO-1 sont des déclarations obligatoires aux États-Unis, exigées par la Commission pour l'égalité des chances en matière d'emploi. Les employeurs de 100 employés et plus doivent y déclarer la composition de leur effectif selon la catégorie d'emploi, la race, l'origine ethnique et le genre.



Collaborer, sensibiliser, mobiliser

En 2025, DGIA a continué de participer à plusieurs initiatives et à jouer un rôle actif dans l'écosystème de l'IR. Nos efforts visent à apprendre et à partager en continu sur les thématiques de durabilité qui touchent nos investissements.

Prises de parole

En 2025, les membres de l'équipe IR ont pris la parole lors de nombreux événements pour faire avancer les enjeux d'investissement responsable, notamment :

- Présentation devant la Commission de pratique en matière de changements climatiques et de viabilité de l'Institut canadien des actuaires (ICA)
- Webinaire du Cercle finance du Québec sur le portrait et les tendances dans l'industrie de l'IR
- Panel d'ouverture de la conférence NatureX (portant sur l'état des marchés environnementaux) organisée par Sustainable Market Strategies et la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal
- 7^e table ronde annuelle organisée par Millani et l'Association minière du Canada (AMC) portant sur l'évolution de l'engagement actionnarial dans le secteur minier et ses implications pour les investisseurs
- Table ronde du CIRANO sur la gouvernance de l'IA pour des emplois durables dans le cadre d'un dialogue stratégique France-Canada
- Panel sur les 10 ans de l'Accord de Paris dans le cadre du Colloque Investissement durable de l'Association de la retraite et des avantages sociaux du Québec (ARASQ)
- Panel du Forum de l'Institut canadien de la retraite et des avantages sociaux (ICRA), à Vancouver, explorant comment les considérations ESG créent de la valeur durable au-delà de la gestion des risques et des rendements

Initiatives collaboratives

En 2025, nous avons poursuivi notre implication dans plusieurs initiatives liées à nos grands thèmes de durabilité, avec comme principal objectif d'approfondir nos connaissances et les liens qu'ont ces grands thèmes avec la gestion de portefeuille.

Grands thèmes de durabilité	Initiatives collaboratives	Implication	Grands thèmes de durabilité	Initiatives collaboratives	Implication
Transversal	 PRI Principles for Responsible Investment	Signataire et participation au groupe de travail <u>Nature Reference</u> (DGIA)	Biodiversité et capital naturel	 FAIRR A COLLER INITIATIVE	Signataire et participation aux engagements (DGIA)
	 AiR	Membre (DGIA)			Signataire de l'engagement, membre de la fondation et participation à cinq groupes de travail (DGIA)
		Intégration dans l'approche en IR (DGIA)		 Ceres	Participation au groupe de travail <i>Food and Nature</i> et à l'initiative <i>Food Emissions 50</i> (DGIA)
Transition vers une économie sobre en carbone	 Net Zero Asset Managers Initiative	Signataire (DGIA)	Économie juste, équitable et inclusive	 Nature Action 100	Signataire et participation aux engagements (DGIA)
	 SCIENCE BASED TARGETS DRIVING AMBITIOUS CORPORATE CLIMATE ACTION	Cadre de référence pour l'alignement des cibles de décarbonation (Mouvement Desjardins)		 30%+ Club PATH TO PARITY	Signataire et participation aux engagements (Mouvement Desjardins)
		Signataire et participation aux engagements (DGIA)			Signataire et participation aux engagements (DGIA)
		Membre fondateur et participation aux engagements (DGIA)	Gouvernance forte, intègre et résiliente		Signataire fondateur de cette initiative de l'AIR (Mouvement Desjardins)
	 PPCA Powering Past Coal Alliance	Membre (Mouvement Desjardins)		 Canadian Bond Investors Association Association canadienne des investisseurs obligataires	Membre et participation au comité ESG (DGIA)

Éducation et sensibilisation

En 2025, notre équipe IR a participé à plusieurs conférences d'envergure, dont la conférence PRI in Person à São Paulo, la COP30 (Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques) à Belém, la Climate Week NYC, le Sommet annuel de SHARE à Vancouver et le GIIN Impact Forum à Berlin. Elle a également investi des efforts dans la transmission de son expertise auprès de la prochaine génération de professionnels de l'investissement et de la communauté financière élargie.



Présentation lors d'un panel destiné aux conseillers de Service Signature Desjardins sur les distinctions entre un fonds d'investissement responsable et un fonds traditionnel



Participation au Sommet sur la réconciliation économique autochtone organisé par la Banque Scotia, axé sur le rôle du leadership autochtone dans la construction d'économies durables



Contribution à un atelier de validation des orientations du Livre blanc sur l'immobilier durable organisé par HEC Montréal



Contribution à un projet de recherche à la maîtrise de l'UQÀM sur les motivations et les obstacles à l'adhésion coopérative à l'IR



Entrevue accordée à l'Université Laval dans le cadre d'une recherche sur les impacts économiques des changements climatiques sur les assureurs et les investisseurs institutionnels



Publication d'un livre blanc sur l'intégration de la biodiversité et du capital naturel dans nos pratiques d'investissement



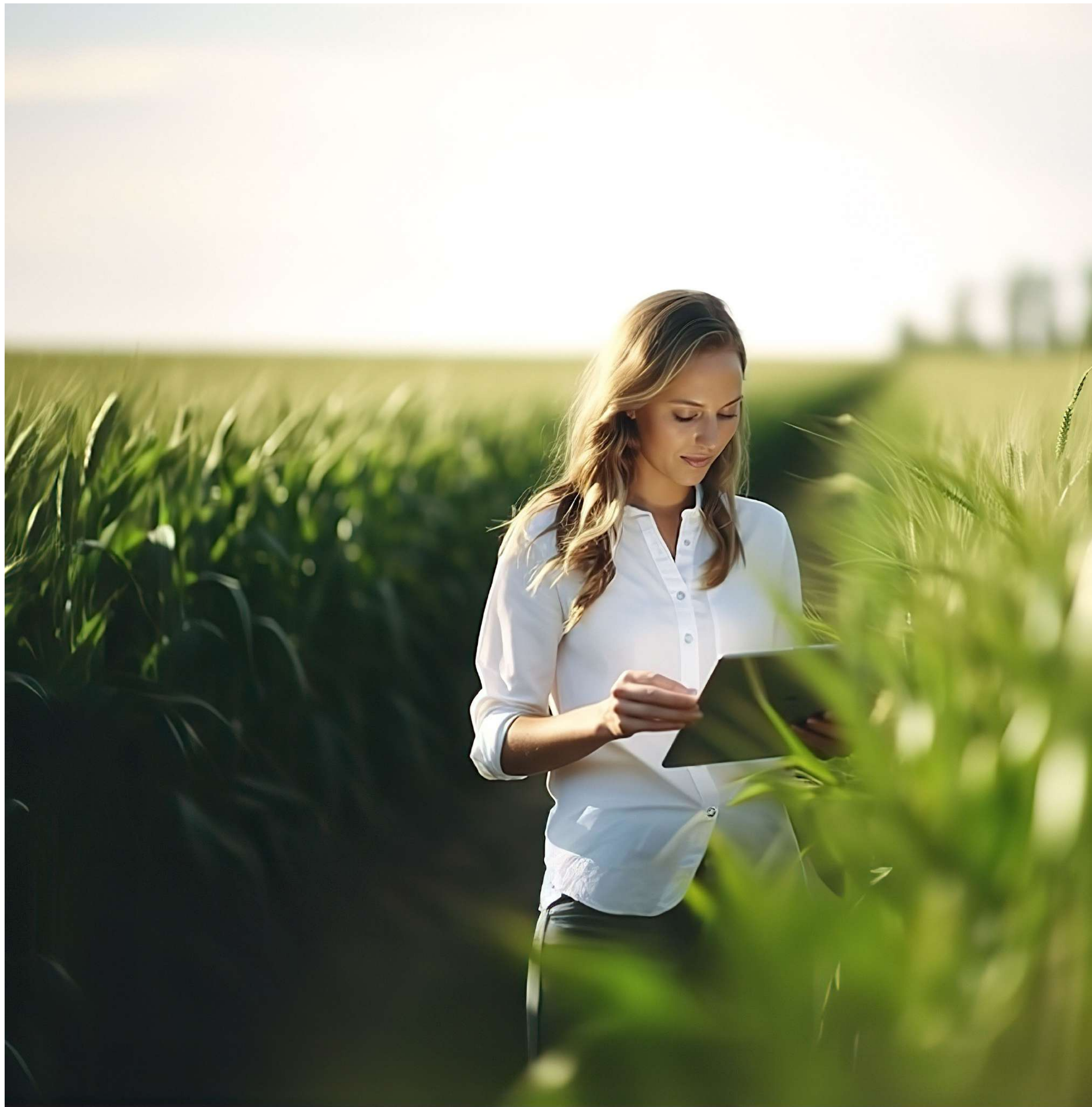
Publication d'un article dans le magazine *Avantages* sur la trajectoire de décarbonation et la gestion de portefeuille



Partenariat universitaire avec PolyFinances et avec le Fonds d'investissement étudiant de l'Université de Sherbrooke (FIEUS), qui accompagne les étudiants en gestion d'actifs et en IR



La directrice générale et cheffe de l'IR de DGIA est responsable du Comité sur la finance durable de CFA Montréal et siège sur le Comité consultatif de la Chaire en finance durable iA Groupe financier HEC Montréal, et sur le Comité d'orientation de la Chaire Desjardins en finance responsable de l'Université de Sherbrooke.



Stratégies durables

Transformer l'expertise en solutions concrètes

En 2025, DGIA a franchi une étape déterminante dans le déploiement de son offre de stratégies axées sur la durabilité. Appuyée par le développement de son cadre de durabilité, un outil permettant de qualifier les actifs durables dans toutes les classes d'actifs, l'équipe a pu convertir des années de recherche et d'apprentissage en solutions de placement adaptées aux besoins de ses clients qui désirent s'exposer davantage et de manière plus intentionnelle à la durabilité. Ce cadre, arrimé aux quatre grands thèmes de durabilité de DGIA et aux pratiques de marché reconnues, constitue le socle commun sur lequel reposent les deux stratégies présentées ci-dessous.

Le cadre de durabilité de DGIA

Révisé en 2025, notre cadre de durabilité offre une méthodologie unifiée pour identifier et qualifier les actifs durables dans l'ensemble des classes d'actifs. Inspiré des pratiques internationales reconnues, notamment celles de l'ICMA (International Capital Market Association) et de la Climate Bonds Initiative, ainsi que de la taxonomie de la plateforme SDI AOP (Sustainable Development Investments Asset Owner Platform), notre cadre repose sur trois piliers : l'admissibilité des activités durables selon les critères de DGIA, la prise en compte des risques ESG de l'émetteur et le respect des exclusions et des objectifs de placement spécifiques aux clients. Il est également ancré à nos quatre grands thèmes de durabilité, auxquels des activités économiques concrètes sont associées en ciblant des Objectifs de développement durable (ODD).

Le cadre nous permet de définir et d'évaluer les actifs durables. Il couvre à la fois les instruments labellisés et les entreprises, organisations ou projets présentant des caractéristiques de durabilité crédibles, ce qui nous permet d'identifier, d'analyser et d'intégrer ces actifs en tenant compte de l'évolution des pratiques de durabilité. Conçu pour être évolutif, il permet à DGIA de transformer ses connaissances en occasions concrètes et de bâtir des portefeuilles durables sur mesure pour ses clients.

Fonds DGIA Actions mondiales ESG systématique

Amorcée en 2024, l'évolution du profil de durabilité du Fonds Actions mondiales ESG systématique s'est poursuivie tout au long de 2025. L'objectif : investir dans des sociétés qui alignent leurs activités ou leur offre de produits et services sur les grands thèmes de durabilité de DGIA, tout en atténuant les impacts négatifs sur l'environnement et les communautés. En 2025, le thème de la biodiversité et du capital naturel et celui d'une économie juste, équitable et inclusive ont été intégrés au cadre d'évaluation, complétant ainsi les thèmes de la transition vers une économie sobre en carbone et d'une gouvernance forte, intègre et résiliente. Des indices internes ont également été développés pour mieux articuler les critères de sélection et mesurer l'alignement des entreprises. Une version adaptée aux marchés émergents a aussi été élaborée.

En juillet 2025, le Fonds Investi a sélectionné, pour son volet actions, la stratégie Actions mondiales ESG systématique de DGIA, reconnaissant son aspect innovant, la rigueur de l'approche et sa capacité à allier performance financière et durabilité.

Le profil de durabilité de la stratégie résultant de nos travaux est décrit plus en détail dans la section Intégration ESG.

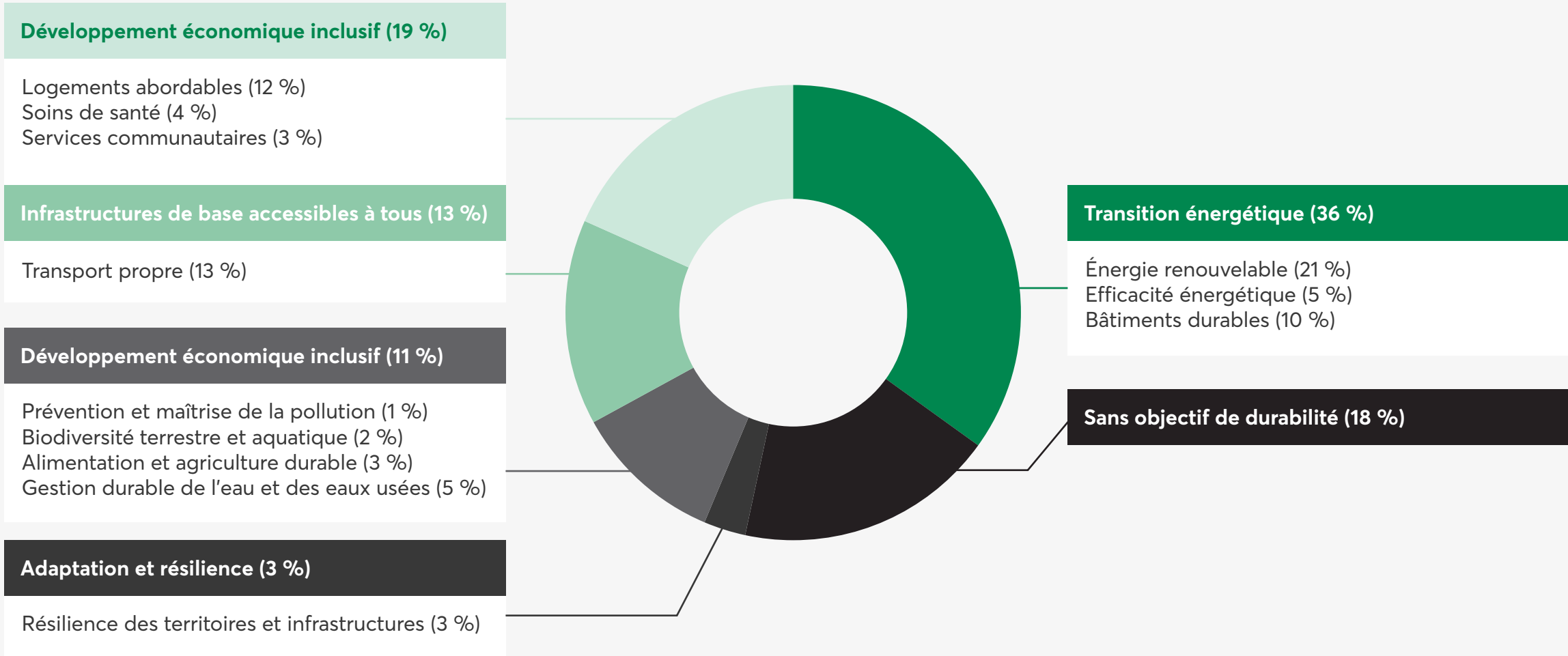
Fonds DGIA Obligations durables

Les travaux préparatoires au lancement du Fonds DGIA Obligations durables se sont déroulés en 2025. Cette stratégie s'appuie sur l'expertise approfondie de DGIA en revenu fixe et sur la collaboration étroite entre les équipes de gestion obligataire et IR. Le fonds cible un minimum de 80 % d'actifs durables, répartis entre des obligations labellisées (vertes, sociales, durables) et des émetteurs dont les activités sont jugées durables selon le cadre de DGIA. Pour chaque obligation labellisée, une analyse propriétaire évalue l'engagement de l'émetteur, la sélection des projets, la gestion des fonds levés et la qualité du rapport de suivi. Pour les émetteurs non labellisés, l'admissibilité repose sur une évaluation rigoureuse des risques ESG. Avec une proportion d'émetteurs durables de 25 % et une proportion d'émissions labellisées de 56 % (au 31 mars 2026), cette stratégie illustre la capacité de DGIA à conjuguer rendement et retombées environnementales et sociales mesurables.

Investir dans des actifs qui contribuent à une transformation de l'économie réelle en combinant performance financière et impact durable

Parce que la durabilité est une condition structurelle de performance à long terme, les thèmes de durabilité de DGIA sont ancrés à des décisions d'investissement qui ciblent des activités porteuses de transformation dans l'économie. La transition vers une économie sobre en carbone est un levier de stabilité économique; les sociétés qui misent sur la transition énergétique accèdent à de nouveaux moteurs de prospérité. La protection de la biodiversité et du capital naturel est essentielle au développement économique durable et à la stabilité des sociétés. Une économie juste, équitable et inclusive renforce la cohésion sociale, sans laquelle une croissance durable est impossible. Enfin, une gouvernance forte et intègre encadre les transformations économiques en renforçant la résilience des organisations et des systèmes dans lesquels elles évoluent.

Allocation du portefeuille



Soutenir la transition vers une économie sobre en carbone

Protéger la biodiversité et le capital naturel

Construire une économie juste, équitable et inclusive

Assurer une gouvernance forte, intègre et résiliente

Source: DGIA, au 31 mars 2026

Décarbonation : accompagner nos clients dans la transition vers une économie sobre en carbone

DGIA dispose d'une expertise approfondie en décarbonation de portefeuilles, forgée au fil d'années de travaux de recherche et d'analyse, de déploiement de stratégies climatiques pour nos clients et de collaboration avec les acteurs de l'industrie. Cette expertise repose sur une démarche intégrée couvrant l'ensemble du processus : mesure de l'empreinte carbone, établissement de cibles et mise en œuvre de leviers pour décarboner les portefeuilles visés. Notre équipe accompagne les clients qui se sont engagés dans une démarche de transition en proposant des services adaptés à leurs objectifs et besoins spécifiques.



Le Mouvement Desjardins est l'une des seules institutions financières canadiennes dont les cibles de décarbonation ont été validées par la SBTi, et c'est DGIA qui en effectue la mise en œuvre pour les investissements des assureurs.



En 2025, DGIA a reconduit son adhésion à l'initiative NZAM.



DGIA a délégué un représentant à la COP30, tenue à Belém, au Brésil.



MESURER L'EMPREINTE CARBONE DES PORTEFEUILLES

Les émissions financées, soit la part des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'une entreprise allouée à un investisseur en fonction de sa détention, représentent la source dominante de l'empreinte carbone des propriétaires d'actifs institutionnels. DGIA met son expertise à la disposition de ses clients pour mesurer les émissions financées de leurs investissements, en s'appuyant sur des méthodologies reconnues telles que le Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). Nous appuyons également nos clients assujettis aux nouvelles réglementations¹ dans la mise en œuvre des exigences de divulgation climatique liées aux portefeuilles d'investissement.

DÉFINIR DES CIBLES DE DÉCARBONATION

DGIA accompagne ses clients engagés dans la transition climatique dans l'établissement, le suivi et la révision de cibles de décarbonation pour leurs portefeuilles. L'analyse de scénarios nous sert d'outil pour éclairer le client quant aux choix de cibles les mieux adaptées à son contexte ainsi qu'à ses objectifs climatiques et d'investissement.

Le niveau d'ambition climatique est calibré en fonction des priorités du client et peut être décliné de plusieurs façons. L'adoption de cibles climatiques, sur un continuum allant de cibles prudentes à des cibles très ambitieuses, est un exemple d'action climatique pouvant être adoptée au sein des portefeuilles. Il peut s'agir de cibles de déploiement de capital dans la transition, d'engagement avec les émetteurs et/ou de cibles quantitatives de réduction des GES au niveau du portefeuille. Le périmètre des cibles est modulable (p. ex., les cibles peuvent couvrir une ou plusieurs classes d'actifs, les émetteurs d'un ou plusieurs secteurs au sein du portefeuille, etc.).

Pour ce qui est des cibles quantitatives de réduction des émissions de GES au niveau du portefeuille, celles-ci peuvent prendre plusieurs formes:

- Réduction des émissions financées en absolu (p. ex., en tonnes d'équivalent de CO₂), un indicateur mesurant la performance en termes absolus de l'empreinte carbone du portefeuille;

- Réduction des émissions financées en intensité (p. ex., en tonnes d'équivalent de CO₂ par million de dollars investi ou selon une autre unité appropriée), un indicateur mesurant l'évolution de l'empreinte carbone du portefeuille par rapport à une base de comparaison, telle que la croissance des actifs;
- Réduction des scores de température du portefeuille (en °C), un indicateur mis de l'avant par la Science Based Targets initiative (SBTi)² et dont la méthodologie offre une vue prospective qui reflète le niveau de réchauffement planétaire implicite associé aux cibles de réduction des entreprises en portefeuille.

Une fois les cibles établies, DGIA en assure le suivi et la reddition de comptes sur une base régulière, tout en intégrant ces cibles au processus de gestion des portefeuilles visés.

DÉCARBONER LES PORTEFEUILLES

Notre démarche de décarbonation s'appuie sur des leviers complémentaires en matière d'IR et adaptés aux objectifs de chaque client:

- **Intégration ESG:** prise en compte des risques et occasions climatiques dans l'analyse financière;
- **Filtrage:** sélection ou exclusion d'émetteurs selon leur performance climatique;
- **Intendance:** dialogues avec les émetteurs et exercice des droits de vote alignés sur la décarbonation;
- **Investissement thématique:** orientation du capital vers les instruments verts, les énergies renouvelables et les actifs certifiés;
- **Collaboration:** participation à des initiatives d'investisseurs et promotion de politiques publiques favorables à la transition vers une économie sobre en carbone.

¹ La Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et la ligne directrice B-15, Gestion des risques climatiques du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

² La SBTi est une référence mondiale en matière de cibles de réduction des GES ambitieuses et crédibles, fondées sur la science.

À propos de Desjardins Gestion internationale d'actifs

Un partenaire institutionnel engagé, pour une croissance durable qui compte

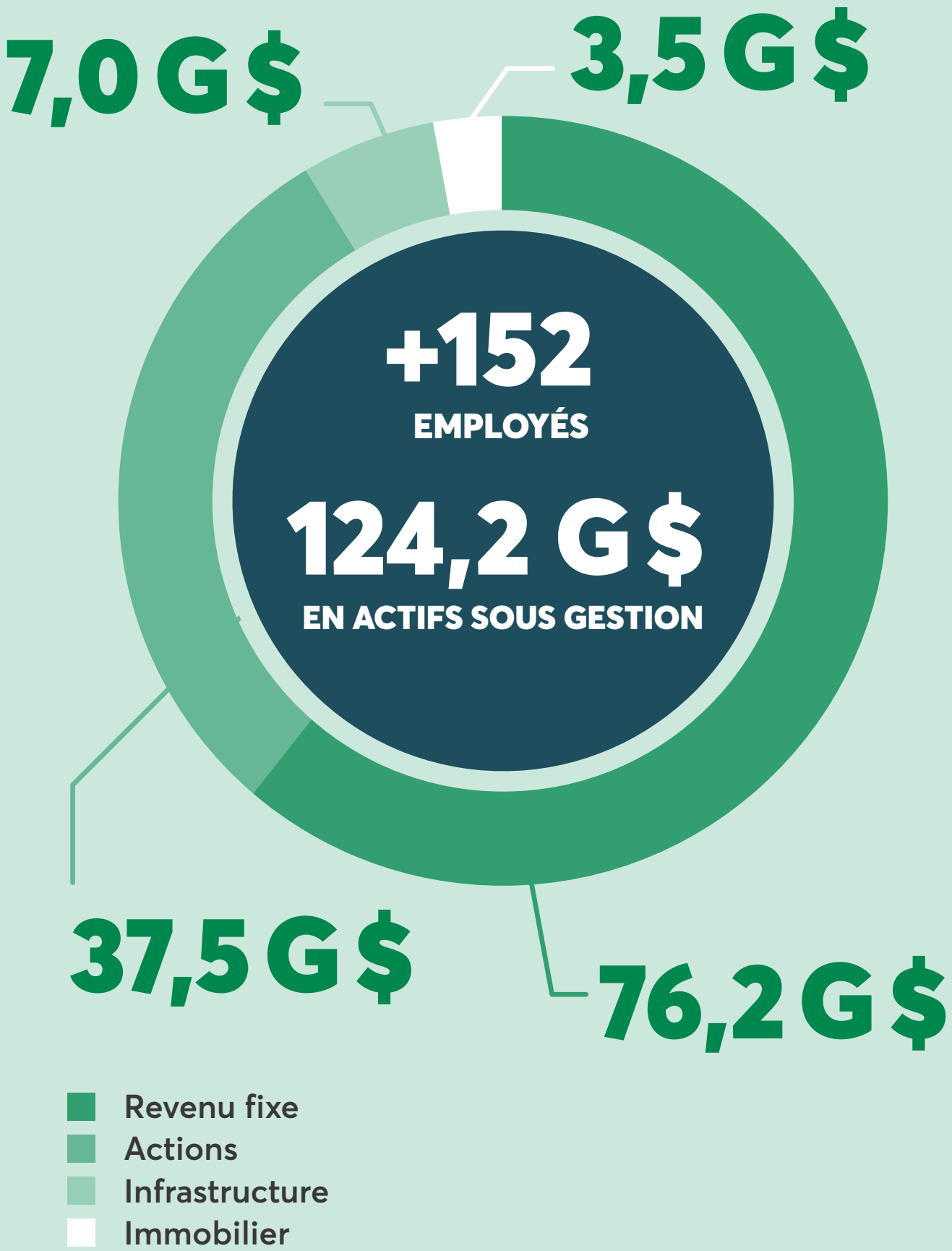
Fondée en 1998, DGIA est le gestionnaire d'actifs du Mouvement Desjardins et l'un des plus importants au Canada. Misant sur le savoir-faire de plus de 100 professionnels en investissement et de l'important réseau d'affaires de Desjardins, nous veillons sur plus de 124 milliards d'actifs pour divers mandats institutionnels (au 31 décembre 2025). Notre équipe est reconnue pour sa capacité à concevoir des solutions de placement personnalisées et à construire des portefeuilles dans toutes les classes d'actifs.

Les principes liés à la durabilité nous animent depuis notre fondation. Influencés par les premiers mandats que nous a confiés le Mouvement Desjardins et qui nous ont fait naître, notamment la gestion du Fonds Environnement Desjardins, nous avons adopté ces principes dès nos débuts. Depuis, nous sommes fiers de notre leadership au sein de l'écosystème de l'IR et de la solide expertise que notre équipe a su acquérir en adoptant une approche rigoureuse d'intégration des critères ESG.

Forte de ce leadership, DGIA se positionne comme un partenaire institutionnel engagé, prêt à déployer son expertise pour soutenir une croissance durable qui compte, une croissance où la performance et la durabilité coexistent pour créer de la valeur à long terme.

L'un des principaux gestionnaires d'actifs au Canada

Répartition des actifs de DGIA



Source: DGIA, au 31 décembre 2025.



ÉTUDE DE CAS — INTENDANCE

Rémunération climatique et divulgation : quand les mots ne suffisent plus

Au fil de dialogues que nous avons menés avec des sociétés du secteur canadien de l'énergie, nous avons observé que les mécanismes de rémunération incitative demeurent explicitement arrimés à des objectifs de décarbonation. Or, nous avons également constaté que dans certains cas, la divulgation permettant aux investisseurs de comprendre les indicateurs, les seuils de performance et la logique d'attribution a nettement diminué depuis l'adoption de la loi C-59 en 2024, laquelle a modifié la Loi sur la concurrence afin de renforcer l'encadrement des pratiques d'écoblanchiment.

À notre avis, cette combinaison — rémunérer la performance climatique tout en retirant les informations qui la sous-tendent — fragilise la crédibilité des programmes et limite la capacité des actionnaires à exercer une supervision éclairée.

C'est pourquoi nous avons demandé à trois émetteurs du secteur canadien de l'énergie de rétablir une divulgation minimale, mais essentielle : les indicateurs exacts utilisés dans la rémunération, les seuils, la méthode de calcul et la vérification par un auditeur externe. Sans ces éléments, il devient impossible de juger de l'alignement entre la rémunération et la création de valeur durable. À défaut d'amélioration en vue de la prochaine assemblée annuelle, nous envisageons de réévaluer notre vote sur la résolution portant sur la rémunération.



ÉTUDE DE CAS — INTENDANCE

Accompagner une entreprise dans ses premiers pas vers la nature

Dans le cadre de l'initiative collaborative Nature Action 100, nous avons amorcé un premier dialogue avec une société du secteur de la restauration rapide afin d'explorer ses impacts et dépendances liés à la nature et à la biodiversité.

L'entreprise a reconnu l'importance du sujet et confirmé être aux premières étapes de sa réflexion. Elle a mené une évaluation des risques liés à l'eau, couvrant ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement, dont les résultats seront publiés prochainement. Sur l'usage des terres, des travaux sont en cours pour améliorer la santé des sols chez ses fournisseurs de bœuf, tandis que la déforestation demeure un enjeu complexe en raison du manque de traçabilité.

L'engagement croissant de l'entreprise se reflète dans la création récente d'un poste dédié à l'agriculture durable et au bien-être animal, ainsi que dans son ouverture à intégrer progressivement les cadres TNFD et SBTN dans sa stratégie. La prochaine étape sera de traduire cette ambition en indicateurs mesurables et en une transparence renforcée. Nous continuerons d'accompagner l'entreprise dans cette démarche.



ÉTUDE DE CAS — INTENDANCE

Du dialogue à l'action: droits des peuples autochtones dans le secteur minier

Depuis 2023, nous menons un dialogue avec une société minière canadienne active dans plusieurs pays, dans le cadre d'une initiative collaborative axée sur les droits de la personne. Nos échanges portent notamment sur les relations avec les communautés autochtones et le processus d'obtention du consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ).

Dans un contexte marqué par de vives tensions sociales et politiques dans l'un des pays où elle opère, nous avons pris le temps d'écouter l'entreprise, mais aussi de consulter des ONG et des représentants de communautés locales. À l'issue de ces échanges, nous avons formulé plusieurs recommandations: améliorer la politique en matière de droits de la personne, renforcer les politiques connexes et accroître la transparence dans le suivi des initiatives sociales.

L'entreprise a bien accueilli ces suggestions. À la suite de nos discussions, elle a signé des protocoles d'accord avec des communautés autochtones afin d'établir un cadre formel pour la mise en œuvre du CPLÉ. L'ouverture et la volonté de collaborer dont fait preuve cette entreprise sont des conditions essentielles à des efforts d'engagement fructueux. Le dialogue se poursuit.



ÉTUDE DE CAS — INTENDANCE

Divulgation climatique dans le secteur de l'assurance: voter pour que ça compte

Dans le cadre d'un dialogue avec une société canadienne spécialisée dans l'assurance et la réassurance, nous avons exprimé notre préoccupation quant à l'absence de divulgation des émissions financées, malgré le fait que l'organisation dispose déjà de ces données. Bien que la réglementation sur la divulgation ait été reportée, nous avons souligné que cette transparence demeure essentielle, particulièrement dans un secteur fortement exposé aux risques climatiques.

Nous avons également abordé la gouvernance de l'organisation, que nous percevons comme un facteur contribuant à la lenteur de la prise en compte des enjeux climatiques. L'entreprise a reconnu accuser un certain retard par rapport à ses pairs les plus performants, une prise de conscience que nous avons considérée comme un signal positif.

À la suite de cet échange, nous avons appuyé une proposition d'actionnaire demandant la divulgation des émissions financées, pour toutes les portées matérielles, en termes absolus. La proposition a obtenu un taux d'appui d'environ 40 % des actionnaires ordinaires, un signal fort en faveur d'une plus grande transparence climatique.



ÉTUDE DE CAS — INTÉGRATION ESG

Le 70 York: une acquisition stratégique au cœur de la reprise des bureaux à Toronto

En 2025, le Fonds DGIA d'investissement immobilier privé canadien a réalisé sa première nouvelle acquisition. Dans le cadre d'une transaction hors marché, il a acquis, en partenariat avec le Régime de rentes du Mouvement Desjardins, l'immeuble de bureaux au 70 rue York, à Toronto. Cette acquisition a bénéficié de notre nouvelle démarche de vérification diligente ESG des propriétés; à travers l'analyse des rapports environnementaux et immobiliers, ainsi que des données recueillies, l'immeuble a démontré une bonne intégration des données ESG.

Cet immeuble de 17 étages et 210 000 pieds carrés, entièrement rénové et bien entretenu, est situé au cœur du quartier des affaires de Toronto et accessible par le réseau souterrain PATH, à quelques pas de la gare Union. Au moment de la transaction, il affichait un taux d'occupation de 92,5 %, avec une durée moyenne pondérée des baux de 6,8 ans. Le bâtiment est certifié LEED et BOMA BEST Platine, soit le plus haut niveau de certification disponible dans le cadre de ces programmes.

L'acquisition a été rendue possible par une dynamique favorable. Alors que les bureaux de catégorie A à Toronto connaissent un regain, notamment avec le retour en présentiel des grandes banques et du gouvernement de l'Ontario, DGIA a identifié une occasion rare dans un segment du marché longtemps délaissé. Cette occasion unique d'acquérir un actif de premier ordre dans le principal marché de bureaux au Canada a positionné DGIA comme un joueur important sur le marché immobilier canadien.



ÉTUDE DE CAS — INTÉGRATION ESG

Acciona S.A.: des infrastructures durables au cœur de la transition énergétique

Acciona S.A. est une entreprise mondiale d'ingénierie et de construction spécialisée dans les infrastructures durables et les solutions d'énergie renouvelable. L'entreprise, qui fait partie de l'univers d'investissement du Fonds DGIA Actions mondiales ESG systématique, développe, construit, exploite et entretient des installations d'énergie renouvelable, notamment éoliennes et solaires. Au-delà de l'énergie, Acciona est très active dans le traitement de l'eau, les infrastructures de transport et d'autres services essentiels, qui favorisent la résilience environnementale et le développement urbain durable. Elle répond à plusieurs de nos critères et démontre une forte adéquation avec nos thèmes de durabilité.

Thème des changements climatiques:

- Cible zéro émission nette d'ici 2040 pour les portées 1 et 2 et d'ici 2050 pour la portée 3.
- Cibles basées sur la science approuvées par la SBTi (-60 % pour les portées 1 et 2 et -47 % pour la portée 3 d'ici 2030, par rapport à 2017).
- Environ 70 % de sa consommation d'énergie provient de sources renouvelables.
- 50 % des revenus de l'entreprise sont liés aux énergies alternatives et aux solutions d'efficacité énergétique.

Thème de la biodiversité:

- 3 % des revenus de l'entreprise sont liés à des solutions visant à améliorer la qualité de l'eau.
- L'entreprise possède des pratiques rigoureuses en matière de gestion des déchets. Elle encourage activement la réutilisation, le recyclage et la valorisation dans toutes ses activités. D'ici la fin de 2025, l'entreprise a pour objectif de réduire de moitié les déchets non valorisés par rapport à 2020. Elle surveille et mesure ses déchets et a mis en place de nombreuses initiatives pour réduire et recycler les déchets solides.

Acciona contribue à l'atténuation des risques climatiques en soutenant l'accélération de la transition énergétique grâce au déploiement à grande échelle d'infrastructures d'énergie renouvelable et à des cibles climatiques alignées sur la science. Son expertise en efficacité énergétique, en électrification et en développement d'infrastructures résilientes permet à la fois de réduire les impacts environnementaux des infrastructures visées et de renforcer leur adaptation aux effets des changements climatiques. Enfin, ses activités dans la gestion durable de l'eau et ses pratiques rigoureuses en matière de gestion des déchets soutiennent la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, éléments clés du maintien du capital naturel.

Source: DGIA, MSCI et rapports de l'entreprise.



ÉTUDE DE CAS — INTÉGRATION ESG

Crown Holdings: vers une chaîne de valeur décarbonée et une gestion responsable de l'eau

Crown Holdings est un leader mondial des emballages métalliques, fabriquant des boîtes de conserve pour boissons et aliments, des bouchons et des contenants aérosols. L'entreprise, qui fait partie de l'univers d'investissement du Fonds DGIA Actions mondiales ESG systématique, fournit également des solutions et des équipements d'emballage protecteur pour la logistique industrielle et les chaînes d'approvisionnement. Elle s'est fortement engagée à décarboner l'ensemble de sa chaîne de valeur et applique de bonnes pratiques en matière de gestion de l'eau.

Thème des changements climatiques:

- Cible zéro émission nette d'ici 2050.
- Cibles basées sur la science approuvées par la SBTi (-50 % pour les portées 1 et 2 et -27,5 % pour la portée 3 d'ici 2030, par rapport à 2019).

Thème de la biodiversité:

- L'entreprise s'est fixé pour objectif de réduire sa consommation d'eau de 20 % d'ici la fin de 2025. Elle vise à reconstituer 100 % de l'eau consommée dans les zones soumises à un

stress hydrique élevé (p. ex., le Mexique et la Grèce). Elle se conforme aux normes locales en matière d'eaux usées partout où elle est établie.

- Une nouvelle étude menée par l'entreprise lui a permis d'augmenter le nombre d'usines situées dans des zones soumises à un stress hydrique élevé, ce qui stimulera les investissements dans des mesures d'efficacité hydrique sur ces sites, en collaboration avec des partenaires locaux. Crown Holdings a signé le CEO Water Mandate, une initiative destinée à mobiliser les entreprises autour de la gestion responsable de l'eau.

Crown Holdings s'inscrit dans les efforts visant à réduire les risques climatiques en s'engageant dans une trajectoire de décarbonation alignée sur la science. Ses engagements en matière de gestion de l'eau, notamment dans les zones de stress hydrique, participent à la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, essentiels au maintien du capital naturel et à la résilience des chaînes d'approvisionnement.

Glossaire des acronymes

AMF:	Autorité des marchés financiers
ARASQ:	Association de la retraite et des avantages sociaux du Québec
BOMA BEST:	Building Owners and Managers Association Building Environmental Standards
BSIF:	Bureau du surintendant des institutions financières
CA:	Conseil d'administration
CFA:	Chartered Financial Analyst
COP30:	30 ^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CPLE:	Consentement préalable, libre et éclairé
CSRD:	Corporate Sustainability Reporting Directive
DGIA:	Desjardins Gestion internationale d'actifs
EDI:	Équité, diversité et inclusion
ESG:	Environnemental, social et de gouvernance
FAIRR:	Farm Animal Investment Risk and Return

FIEUS:	Fonds d'investissement étudiant de l'Université de Sherbrooke
FNB:	Fonds négocié en bourse
FSA:	Fundamentals of Sustainability Accounting
GES:	Gaz à effet de serre
GRESB:	Global Real Estate Sustainability Benchmark
ICMA:	International Capital Market Association
IR:	Investissement responsable
ISSB:	International Sustainability Standards Board
LEED:	Leadership in Energy and Environmental Design
NZAM:	Net Zero Asset Managers
ODD:	Objectifs de développement durable
PCAF:	Partnership for Carbon Accounting Financials
PMNU:	Pacte mondial des Nations Unies
PRI:	Principles for Responsible Investment
SASB:	Sustainability Accounting Standards Board

SBTi:	Science Based Targets initiative
SBTN:	Science Based Targets Network
SDI AOP:	Sustainable Development Investments Asset Owner Platform
TCFD:	Task Force on Climate-related Financial Disclosures
TNFD:	Taskforce on Nature-related Financial Disclosures
UN/ONU:	United Nations/Nations Unies

NOTE LÉGALE

Source de toutes les données: DGIA au 31 décembre 2025, à moins d’indication contraire. Le présent document a été préparé par Desjardins Gestion internationale d’actifs inc. (DGIA) à titre informatif seulement. Les informations incluses dans ce document sont présentées à des fins d’illustrations et de discussion seulement. Les renseignements ont été obtenus de sources que DGIA croit fiables, mais ils ne sont pas garantis et peuvent être incomplets. Les informations sont à jour à la date indiquée dans le présent document. DGIA n’assume aucune obligation de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets, ou les titres évoqués. Les informations présentées ne devraient pas être considérées comme des conseils d’investissement ou des recommandations d’achats ou de ventes de titres ou des recommandations de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d’offre d’achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. Rien dans le présent document ne constitue une déclaration selon laquelle toute recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation d’un investisseur. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d’omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul document, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d’analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement. L’information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion de DGIA. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché représentent un sommaire des observations de DGIA à l’égard des marchés dans leur ensemble à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différentes. Desjardins, Desjardins Gestion internationale d’actifs ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisées sous licence.

Certaines données présentées dans le présent document sont calculées à partir des données de Sustainalytics. ©2025 Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, méthodologies, données et opinions contenues ou reflétées ici sont la propriété de Sustainalytics et/ou des fournisseurs de contenu, destinées à un usage interne et non-commercial et ne peuvent être copiées, distribuées ou utilisées d’aucune autre manière, y compris par le biais d’une citation, sauf avec un accord écrit explicite. Elles sont fournies à titre informatif seulement et (1) ne constituent pas une approbation d’un produit, d’un projet ou d’une stratégie d’investissement, ni une prise en compte de questions environnementales, sociales ou de gouvernance particulières dans le cadre d’une stratégie d’investissement; (2) ne constituent pas un conseil d’investissement, ni un avis d’expert ou une lettre d’assurance négative; (3) ne font pas partie d’un quelconque programme d’investissement; (4) ne font pas partie d’une offre et ne constituent pas une offre ou une indication d’achat ou de vente de titres, de sélection d’un projet ou de réalisation d’une quelconque transaction commerciale; (5) ne constituent pas une évaluation de la performance économique de l’émetteur, de ses obligations financières ou de sa solvabilité; (6) ne remplacent pas les conseils d’un professionnel; (7) les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs; (8) n’ont pas été soumises à des organismes de réglementation compétents et n’ont pas été approuvées par ceux-ci. Elles sont basées sur des informations rendues disponibles par l’émetteur et/ou des tiers, sujettes à des changements en continu et ne sont donc pas garanties quant à leur qualité marchande, leur exhaustivité, leur exactitude, leur mise à jour ou leur pertinence pour un usage particulier. Les informations et les données sont fournies « tel quel » et reflètent l’opinion de Sustainalytics à la date de leur élaboration et de leur publication. Ni Sustainalytics ni aucun de ses fournisseurs de contenu n’acceptent de responsabilité pour les dommages résultant de l’utilisation des informations, données ou opinions contenues dans le présent document, ou de l’utilisation des informations résultant de l’application de la méthodologie, de quelque manière que ce soit, sauf lorsque la loi l’exige explicitement. Toute référence aux noms des fournisseurs de contenu est une reconnaissance appropriée de leur propriété et ne constitue pas un parrainage ou une approbation de la part de ces propriétaires. Une liste de nos fournisseurs de contenu et de leurs conditions d’utilisation respectives est disponible sur notre site web. Pour plus d’informations, visitez le site <http://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers>. Sustainalytics peut recevoir une rémunération pour ses notations, ses opinions et d’autres produits, notamment de la part d’émetteurs, d’assureurs, de garants et/ou de souscripteurs de titres de créance, ou d’investisseurs, par l’intermédiaire de différentes unités commerciales. Sustainalytics estime avoir mis en place des mesures appropriées pour préserver l’objectivité et l’indépendance de ses opinions. Pour plus d’informations, consultez les documents de gouvernance ou contactez compliance@sustainalytics.com.

Certaines informations contenues dans le présent document (les « Informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI Solutions LLC ou de leurs sociétés affiliées (« MSCI »), ou de fournisseurs de contenu (collectivement les « Parties MSCI »), et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des signaux ou d’autres indicateurs. Les Informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou diffusées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. Les Informations ne peuvent servir de base, et ne constituent pas, une offre d’achat ou de vente, ni la promotion ou la recommandation d’un titre, d’un instrument financier ou d’un produit, d’une stratégie de placement ou d’un indice. Elles ne doivent pas non plus être interprétées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être fondés sur des indices MSCI ou y être liés, et MSCI peut être rémunérée en fonction de l’actif sous gestion du fonds ou selon d’autres mesures. MSCI a établi une barrière à l’information entre la recherche sur les indices et certaines Informations. Aucune Information, prise isolément, ne peut servir à déterminer quels titres acheter ou vendre, ni le moment opportun pour le faire. Pour les divulgations réglementaires exigées en vertu du règlement de l’UE sur les activités de notation ESG (règlement (UE) 2024/3005), veuillez consulter www.msci.com/legal/sustainability-and-climate-resources-and-disclosures pour les divulgations méthodologiques et organisationnelles, et <https://one.msci.com> pour les divulgations au niveau des notations. Les Informations sont fournies « telles quelles » et l’utilisateur assume l’entière responsabilité de tout usage qu’il en fait ou en permet. Aucune Partie MSCI ne garantit l’originalité, l’exactitude ou l’exhaustivité des Informations, et chacune décline expressément toute garantie, explicite ou implicite. Aucune Partie MSCI ne peut être tenue responsable des erreurs ou omissions relatives aux Informations, ni de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris la perte de profits), même si elle a été avisée de la possibilité de tels dommages.

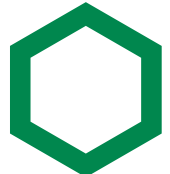
Certaines informations contenues dans le présent document proviennent des informations et documents ESG du site web de LSEG (« Informations ESG LSEG ») et sont protégées par le droit d’auteur de LSEG. 2026© LSEG. Tous droits réservés. Les Informations ESG LSEG sont la propriété exclusive de London Stock Exchange Group plc, de ses filiales et/ou sociétés affiliées applicables (« LSEG »). Les Informations ESG LSEG sont fournies à des fins d’information générale et non commerciales uniquement. La reproduction, la redistribution ou toute autre forme de copie ou de transmission des Informations ESG LSEG est interdite sans le consentement écrit préalable de LSEG. Toutes les garanties, conditions et autres modalités implicites découlant de la loi ou du droit commun, notamment les garanties ou modalités relatives à l’adéquation, la qualité marchande, la qualité satisfaisante et l’aptitude à un usage particulier, sont exclues dans toute la mesure permise par les lois applicables. Les Informations ESG LSEG sont fournies telles quelles et LSEG ne donne aucune garantie, déclaration ou assurance expresse ou implicite concernant l’exactitude, l’exhaustivité ou l’actualité des Informations ESG LSEG ou des sources tierces sous-jacentes (telles que définies ci-dessous). Les Informations ESG LSEG ne constituent pas un conseil financier, juridique ou professionnel d’autre nature, et ne constituent pas non plus: (a) une offre d’acquisition de parts dans les fonds mentionnés; (b) une recommandation relative à l’achat ou à la vente d’instruments financiers; ni (c) une recommandation de prendre quelque décision particulière en matière juridique, de conformité et/ou de gestion des risques. Les investisseurs doivent garder à l’esprit que les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les Informations ESG LSEG ne peuvent être utilisées pour construire ou calculer un indice ou un référentiel, ni pour créer des œuvres dérivées ou à des fins commerciales. La clause de non-responsabilité de LSEG relative aux réglementations sur les indices de référence s’applique aux Informations ESG LSEG. Aucune responsabilité ni obligation pour les dommages (directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou autres) n’est acceptée par LSEG, ses filiales, dirigeants, employés ou mandataires (que ce soit pour négligence ou autrement) en ce qui concerne les Informations ESG LSEG ou leur utilisation, ni pour toute inexactitude, omission, erreur, retard ou défaut dans le calcul et la compilation des Informations ESG LSEG (LSEG n’étant pas tenu d’informer quiconque d’une erreur à cet égard).

Contact

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR
PLUS D'INFORMATIONS

 dgia.ca

 [linkedin](#)

 **Desjardins**
Gestion internationale d'actifs

